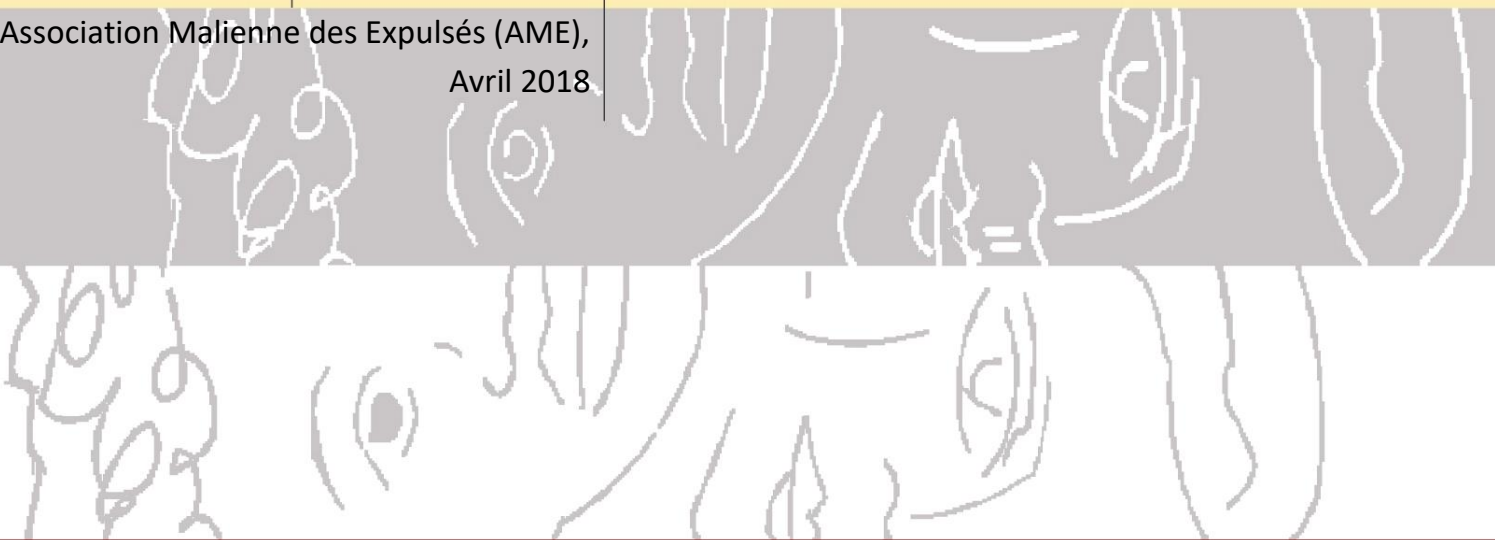


LES CONSEQUENCES DES POLITIQUES MIGRATOIRES  
EUROPEENNES EN AFRIQUE DE L'OUEST:

POOL  
D'INNOVATIONS

Les défis des migrants expulsés à Bamako

Association Malienne des Expulsés (AME),  
Avril 2018



# Etude sur les conséquences des politiques migratoires européennes en Afrique de l'ouest: les défis des migrants expulsés a Bamako

## Réalisée par:

Mamadou Konate, Juriste à l'AME  
Lamine Diakite, Juriste bénévole à l'AME  
Souhad Toure, Chargée de Plaidoyer et de Communication à l'AME

## Éditeur et droits d'auteur

Institut de Vienne pour le Dialogue et la Coopération internationale  
Vienna Institute for international Dialogue and Cooperation (VIDC)

## Adresse

Möllwaldplatz 5/3, 1040 Vienne  
Tel: +43/1/713 35 94

[office@vidc.org](mailto:office@vidc.org)

[www.vidc.org](http://www.vidc.org)

## Éditeur/Mise en page

Franz Schmidjell  
Mariam Diakité

## Copyright

Institut de Vienne pour le Dialogue et la Coopération internationale

## Association Malienne des Expulsés



Publié conformément à l'article 25 de la loi autrichienne sur les médias.

Droit d'auteur: Institut de Vienne pour le dialogue et la coopération internationale (VIDC),

Möllwaldplatz 5/3, A-1040 Vienne.

Directions de base: documents de discussion sur les politiques de développement, la coopération internationale et les échanges culturels Sud-Nord ainsi que la campagne antiraciste.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs, et pas nécessairement celles des éditeurs / VIDC.

## Tables des Matières

Table d'abréviations .....	4
Zusammenfassung (deutsch).....	5
Résumé (français) .....	8
1. Introduction.....	11
1.1. Contexte .....	12
1.2. Présentation de l'association .....	13
1.3. Les objectifs de l'étude.....	13
1.4. Méthodologie .....	14
1.4.1. Les entretiens avec les migrants expulsés d'Europe.....	14
1.4.2. Les entretiens avec les organisations la société civile et les services étatiques et Institutions internationales .....	16
2. Les conséquences sociales des politiques migratoires européennes .....	16
2.1. Les conséquences sociales des PME.....	18
2.1.1. Les conséquences de l'expulsion sur le migrant .....	18
2.1.2. Les conséquences de l'expulsion sur la famille du migrant .....	20
2.2. Les conséquences subies par les Etats africains, le cas du Mali.....	21
2.3. Les conséquences des PME en Afrique de l'Ouest(CEDEAO) .....	23
2.3.1. Les perspectives pour les migrants de retour .....	25
3. Les Recommandations .....	27
4. Conclusion .....	28
Références bibliographiques .....	30
Annexe1: Les entretiens avec les migrants expulsés d'Europe et leurs familles .....	31
Annexe 2: Les entretiens avec les organisations la société civile et les services étatiques et Institutions internationales .....	39

## Table d'abréviations

<b>A/I</b>	Amnesty Internationale
<b>AJDP</b>	Association des Jeunes pour le Développement et le Progrès
<b>AME</b>	Association Malienne des Expulsés
<b>AMDH</b>	Association Malienne des Droits de l'Homme
<b>ANPE</b>	Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>APEJ</b>	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>ASPAD</b>	Action pour la Solidarité, la Paix et le Développement
<b>CAD</b>	Coalition des Alternatives Dettes et Développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CIGEM</b>	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
<b>CODEV</b>	Co-Développement
<b>CSDM</b>	Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne
<b>DGME</b>	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
<b>DNDS</b>	Direction Nationale du Développement Social
<b>DNPSES</b>	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Sociale et Solidaire
<b>FAM</b>	Fédération des Associations de Migrants
<b>FAFPA</b>	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>GP</b>	Groupe de Parole
<b>HCME</b>	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
<b>INFTS</b>	Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
<b>LPE</b>	Laissez Passer Européen
<b>MMEIA</b>	Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
<b>OFII</b>	Office Français pour l'Immigration et l'Intégration
<b>PAS</b>	Programme d'Ajustement Structurel
<b>PME</b>	Politique Migratoire Européenne
<b>PONAM</b>	Politique Nationale de Migration du Mali
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>VAD</b>	Visite à Domicile
<b>VIDC</b>	Vienna Institute for International Dialogue and Cooperation

## Zusammenfassung (deutsch)

Der vorliegende Studie behandelt die Folgen der EU Migrationspolitik in Mali bzw. dem ECOWAS Raum (Westafrikanische Wirtschaftsgemeinschaft), insbesondere die Lebenssituation von abgeschobenen und zurückgekehrten Migrant\_innen aus der EU.

Die Interviews, die Auswertung und der Bericht wurden von Mitarbeiter\_innen der l'Association Malienne des Expulsés (AME) durchgeführt. AME wurde 1996 als Reaktion auf vermehrte Abschiebungen von Migrant\_innen aus europäischen, aber auch aus arabischen und afrikanischen Ländern gegründet, da die notwendige Unterstützung zur Reintegration dieser Menschen ausblieb. Ziel von AME ist es, die Rechte von Migrant\_innen zu verteidigen sowie Soforthilfe und Unterstützung bei der Reintegration zu leisten. Die Studie wurde mit Unterstützung des Wiener Instituts für Internationalen Dialog und Zusammenarbeit (VIDC), das sich seit Jahren mit Fragen von Migration und Entwicklung beschäftigt, durchgeführt. Das VIDC wurde dabei von Mariam Diakité, die in Wien studiert, beraten.

Zur Erfassung der Lebenssituation von abgeschobenen und zurückkehrten Migrant\_innen wurden sieben qualitative Einzelinterviews (vier Männer und drei Frauen) und zwei Fokusgruppen Gespräche mit je fünf Migrant\_innen (sieben Männer und drei Frauen) geführt. Zwei Interviews wurden mit den Familien von zurückgekehrten Migrant\_innen geführt. Von den 17 interviewten Migrant\_innen wurden 11 Personen abgeschoben, vier wurden an den europäischen Grenzen zurückgewiesen und eine Person kehrte freiwillig zurück. Bei einer weiteren Person blieb die Form der Rückkehr unklar. Soweit erhoben, sind die Interviewten zwischen 23 und 35 Jahre alt. Sie wurden aus Frankreich (9 Personen), Spanien (4), Deutschland (2), Schweden (1) sowie Estland (1) abgeschoben bzw. zurück geführt. Die Interviews sind im Annex beigefügt. Bei den Interviews wurden Informationen über ihr tägliches Leben in Mali gesammelt sowie die verschiedenen Herausforderungen bei der sozio-ökonomischen Reintegration, psychischen Krisen sowie zu den veränderten familiären Beziehungen beleuchtet, um ein realistisches Bild von der Situation von Migrant\_innen nach ihrer Rückkehr und ihrem Leben in Bamako zu skizzieren.

In einer zweiten Phase wurden Wissenschaftler\_innen und Vertreter\_innen von zivilgesellschaftlichen Organisationen, staatlichen Diensten und internationalen Organisationen befragt und im Analyseteil zusammengeführt. Anschließend wurden Empfehlungen für die sozio-ökonomische Reintegration von Migrant\_innen und für die Achtung ihrer Rechte sowie für die nationale und internationale Politik formuliert.

## **Zentrale Ergebnisse**

Die verschiedenen Interviews mit Migrant\_innen und Expert\_innen machen deutlich, dass die einfache Unterscheidung von „Flüchtlingen und Wirtschaftsmigrant\_innen“ die komplexe Realität von Migration bzw. die strukturellen Migrationsursachen nicht ausreichend erfasst. Durch Strukturanpassungsprogramme (SAPs), Landraub oder den Klimawandel gingen und gehen Überlebensperspektiven für junge Menschen verloren. Diese Faktoren tragen wesentlich dazu bei, die Zahl von erzwungener Binnenmigration, aber auch grenzüberschreitenden Migration zu erhöhen.

Die Migrationspolitik der EU gegenüber Afrika konzentriert sich auf die Eindämmung der sogenannten irregulären Migration bereits in den Herkunfts- und Transitländern (Grenzkontrollen, Grenzschutz, Einfluss auf die nationale Migrationspolitik). Die „externalisierte“ Migrationskontrolle steht nicht nur zur traditionellen und im Alltag Westafrikas wichtigen regionalen und grenzüberschreitenden Migration im Widerspruch, sondern auch zu der im ECOWAS Protokoll von 1979 verankerten Freizügigkeit beim grenzüberschreitenden Personenverkehr sowie der Umsetzung der Niederlassungsfreiheit in Westafrika. Sie führt zur Kriminalisierung von Migrant\_innen und Spannungen zwischen ECOWAS Mitgliedsstaaten.

Ein weiterer Punkt der europäischen Migrationspolitik sind die verstärkten Bemühungen für Rückführungsabkommen. Die Fokusgruppenuntersuchungen und Einzelinterviews haben gezeigt, dass die verschiedenen Formen der Rückführungen negative Auswirkungen auf die Migrant\_innen und deren Familien haben. Die (erzwungene) Rückkehr ist vielfach mit Statusverlust, Versagerimage, Perspektivenlosigkeit und psychischen Erkrankungen verbunden. In einigen Fällen kommt es auch zum Bruch mit der Familie bzw. dem/der Ehepartner\_in (z.B. Scheidung). Längerfristige sozio-ökonomische Unterstützungsmaßnahmen (Beschäftigung, einkommensschaffende Projekte) werden weder von den europäischen Ländern, aus denen abgeschoben wird, noch von der malischen Regierung angeboten.

### **Forderungen von AME sind unter anderen:**

- Es braucht einen längerfristigen globalen Aktionsplan zu Migrations- und Asylfragen, der auch die Menschenrechte von Migrant\_innen gewährleistet und die Ursachen von erzwungener Migration bekämpft.
- Entschädigungsverfahren im Rahmen der ECOWAS Jurisdiktion für Migrant\_innen, die Opfer von ungerechtfertigter Zurückweisung an den innerafrikanischen Grenzen sowie Übergriffen von staatlichen Stellen wurden.
- Stärkung von Reintegrationsmaßnahmen und nachhaltigen Beschäftigungsprogrammen zur Wiedereingliederung von zurückkehrenden Migrant\_innen.

- Die innerafrikanischen Reise- und Niederlassungsfreiheiten sollen gestärkt und nationale Gesetzgebungen, insbesondere innerhalb von ECOWAS, harmonisiert werden.
- Zur Bekämpfung der vielfältigen Ursachen erzwungener Migration braucht es internationale Unterstützung für die afrikanischen Staaten
- Auf nationaler und regionaler Ebene braucht es einen institutionellen Rahmen für einen Migrations-Dialog zwischen zivilgesellschaftlichen, staatlichen und regionalen Organisationen.

Zusammenfassend wird festgestellt, dass Flucht und irreguläre Migration eine Herausforderung sowohl für die afrikanischen als auch für die europäischen Länder darstellt. Basierend auf einer gemeinsamen Verantwortung, auch für die Situation in Libyen, bedarf es die vielfältigen Ursachen von erzwungener Migration zu benennen und zu bekämpfen. Gleichzeitig stellt Migration einen positiven Beitrag zur Entwicklung eines Landes dar, da durch die Überweisungen (remittances) von Migrant\_innen die Kaufkraft der Familien gestärkt und das Wachstum gefördert wird. Die positive Rolle von Migrant\_innen für die Entwicklung der Gesellschaften sollte bei künftigen Migrationspolitiken von Seiten europäischer wie afrikanischen Staaten stärker berücksichtigt werden.

## **Danksagung**

Die Malische Vereinigung der Vertriebenen (AME) bedankt sich herzlich bei allen, die direkt oder indirekt zur Durchführung dieser Forschung beigetragen haben. Wir danken dem Ministerium für Auslandsbürger\_innen und afrikanische Integration (MMEIA) für ihre Kooperationsbereitschaft, den Organisationen der malischen Zivilgesellschaft für ihre Zusammenarbeit, dem VIDC und ihrer Konsulentin für ihre technische Begleitung, der Österreichischen Entwicklungszusammenarbeit für die finanziellen Unterstützung und insbesondere dem Team von AME, dass die Recherchen, Interviews und Berichterstellung durchgeführt hat.

## Résumé (français)

Cette étude porte sur les conséquences des politiques migratoires au Mali et aussi au niveau de l'espace de libre circulation de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**). Elle traite les conditions de vie des migrants et migrantes expulsés ou reconduits à la frontière européenne.

Les interviews, l'évaluation et le rapport ont été effectués par une équipe de l'Association Malienne des Expulsés (**AME**). Dans l'optique d'être associée à toutes les questions liées à la migration, l'Association Malienne des Expulsés (**AME**) a été créée en 1996 suite à des expulsions massives de maliens en provenance de plusieurs pays: européens, africains et arabes. Ces nombreux maliens revenus dans leur pays d'origine n'ont pas bénéficié de l'accueil dont ils avaient besoin en ce moment de détresse, surtout celui lié à leur réintégration.

Ainsi, l'objectif de l'AME est de porter assistance aux personnes migrantes expulsées et reconduites; défendre leurs droits, mais aussi à travers notamment l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'information, en vue de permettre leur réintégration dans la société.

Cette étude a été réalisée pour le compte de l'Institut viennois pour le dialogue international et la coopération (VIDC), qui travaille également depuis des années sur la question migratoire et de développement. Dans ce cadre, le (VIDC) a été conseillé par Mariam Mamian Diakité, qui réside à Vienne.

Pour cela, sept entretiens individuels (quatre hommes et trois femmes) et deux groupes de discussion ou entretiens collectifs, dont chacun constituait cinq membres (sept hommes et trois femmes), ont été réalisés. Deux interviews ont été également donnés par les familles des migrants et migrantes concernés. Parmi les dix-sept personnes interviewées, onze étaient expulsées, quatre reconduites à partir des frontières européennes et une personne volontairement retournée. Le mode de retour d'une autre personne n'était pas clair.

Aussi bien que soulevé, les personnes interviewées étaient âgées de vingt et trois à trente-cinq ans. Elles ont été expulsées ou reconduite à la frontière : de France (neuf personnes), d'Espagne (quatre personnes), d'Allemagne (2), de la suède (1), aussi bien que de l'Estonie (1). Les interviews ont été placées à l'annexe de l'étude. Des informations ont été recueillies sur leur vie quotidienne, les nombreux défis à relever pour leur réintégration socio-économique, les crises psychiques, ainsi bien que les changements dans les relations familiales, en vue de donner une image réaliste de la situation des migrants et migrantes après leur retour et d'esquisser leur vie à Bamako.

Ainsi, l'équipe de travail de l'AME dans sa deuxième phase de collecte d'informations et de données, des questionnaires ont été adressés à des académiciens, représentants de la société civile, des structures étatiques et des organisations internationales. Les informations



recueillies dans cette phase ont été liées à la partie d'analyse. Enfin, la formulation de recommandations à l'endroit des décideurs, des organisations de la société civile et des migrants eux-mêmes, pour leur réintégration socio-économique, le respect de leurs droits et la formulation d'une politique internationale.

### **Les résultats de l'étude**

Les différents entretiens avec les migrants et les experts de la migration résultent qu'une simple différenciation des demandeurs d'asile aux soi-disant „migrants économiques“, ne reflète pas suffisamment la réalité complexe de la migration, ou plutôt ses causes structurelles. Les programmes d'ajustement structurel, l'accaparement des terres, le changement climatique ont fait et font perdre aux jeunes leurs perspectives de survie.

Ces facteurs contribuent essentiellement à augmenter le nombre de migration forcée.

La politique migratoire de l'UE à l'égard de l'Afrique se concentre sur la réduction de la migration dite irrégulière dans les pays d'origine et de transit (contrôles aux frontières, gestion des frontières, l'influence sur la politique migratoire nationale).

Le contrôle externalisé de la migration n'est pas seulement en contradiction avec la migration régionale traditionnelle, qui reste importante dans la vie quotidienne en Afrique de l'Ouest, mais aussi avec la libre circulation transfrontalière des personnes et la mise en œuvre de la liberté d'établissement en Afrique de l'Ouest, telle que consacrée dans le protocole de la CEDEAO de 1979. Elle conduit à la criminalisation des migrants et à des tensions entre les Etats membres de la CEDEAO.

Un autre point de la politique migratoire européenne est l'intensification des efforts en matière d'accords de rapatriement. Les enquêtes par groupes de discussion et les entretiens individuels ont montré que les différentes formes de rapatriement ont des effets négatifs sur les migrants et leurs familles. Le retour forcé est souvent associé à la perte de statut, à l'image de l'échec, au désespoir et à la maladie mentale. Dans certains cas, il y a aussi une rupture avec la famille ou le conjoint (divorce). Les mesures de soutien socio-économique à long terme (emploi, projets générateurs de revenus) ne sont proposées ni par les pays européens d'où ils sont expulsés, ni par le gouvernement malien.

### **Les recommandations**

- Un plan d'action globale est nécessaire pour garantir les droits des migrants et migrantes, en particulier le long des routes migratoires. En outre, un système d'indemnisation des migrants et migrantes victimes de violence et d'exploitation dans le cadre juridique de la CEDEAO
- Renforcer les programmes d'accueil, d'assistance et d'accompagnement des migrants de retour et appuyer les programmes de création d'emplois durables pour les jeunes en favorisant la réinsertion économique des migrants de retour;

- La liberté de circulation et d'établissement en Afrique doit être renforcée et la législation nationale (en particulier au sein de la CEDEAO) harmonisée
- Un soutien international en faveur des pays africains est nécessaire pour s'attaquer aux nombreuses causes de la migration forcée
- Au niveau national et régional, un cadre institutionnel pour un dialogue sur la migration entre la société civile, les organisations gouvernementales et régionales est nécessaire

En résumé, l'exode et la migration irrégulière constituent un défi pour les pays africains et européens. Sur la base d'une responsabilité partagée, également pour la situation en Libye, il y a de nombreuses causes de migration forcée à identifier et à combattre. En même temps, la migration apporte une contribution positive au développement du pays, car les transferts de fonds renforcent le pouvoir d'achat des familles et favorisent la croissance. Le rôle positif des migrants dans le développement de leurs sociétés devrait être d'avantage pris en compte dans les futures politiques migratoires des pays européens et africains.

## **Remerciements**

L'Association Malienne des Expulsés (**AME**) remercie très sincèrement tous ceux et celles de près ou de loin qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de cette recherche. Nous remercions le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) pour sa disponibilité à avoir accueilli notre équipe, certaines organisations de la société civile malienne pour leur collaboration et le VIDC et leur consultante pour leur soutien technique, la Coopération Autrichienne au Développement pour le soutien financier et surtout l'équipe d'AME qui a réalisé la recherche, les interviews et les reportages.

## 1. Introduction

Le Mali est un pays qui a une longue tradition de migration tant à l'intérieur (exode rural) qu'à l'extérieur du pays, raison pour laquelle la question occupe une place importante dans la vie socioéconomique et politique du pays. Le nombre de maliens à l'extérieur est estimé à 4 millions de personnes dont 3,5 millions en Afrique et le reste dans le monde<sup>1</sup>. Le transfert de fonds effectué par les maliens de l'extérieur s'élève à 300 milliards de FCFA/an (environ 456 millions d'euros) soit 11% du PIB et 79% de l'aide publique au développement<sup>2</sup>. Pendant la crise de 2012, les maliens de l'extérieur ont apporté une contribution financière pour soutenir l'effort de guerre et les compatriotes déplacés dans les différentes villes du Mali de 800 millions de FCFA soit 1 300 000 euros<sup>3</sup>. Ces chiffres montrent à suffisance l'importance de cette question migratoire au Mali qui n'est pas uniquement liée à la pauvreté, mais aussi pour des raisons de changements climatiques. Les terres cultivables sont de plus en plus pauvres, les pluies ne sont plus abondantes, les paysans sont aussi spoliés de leurs terres les obligeants soit à devenir des ouvriers agricoles ou à venir grossir le nombre de chômeurs dans les grandes villes ou tout simplement à partir à la migration dans l'espoir d'avoir des conditions de vie améliorées.

Donc, contrairement à la perception qui consiste à distinguer les réfugiés des migrants économiques'', la situation de ces derniers est beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît, elle est en réalité une situation de survie. Au Mali, les migrants partent bien sûr pour améliorer leurs conditions de vie, mais ils partent aussi pour survivre, c'est-à-dire échapper à la mort par la faim, car c'est ce qui risque de leur arriver s'ils ne font rien. Une partie de ces personnes a été victime de la spéculation foncière, leur seul bien leur a été confisqué, une autre partie subie les effets néfastes des changements climatiques sans oublier les raisons sociales qui peuvent obliger un malien à partir.

Malgré tout ce qui vient d'être dit par rapport à l'apport des migrants maliens, il existe de nombreux défis qui empêchent la migration de devenir un facteur efficace de développement du Mali. La masse d'argent envoyée par les migrants au Mali est le plus souvent utilisée pour appuyer les familles à faire face aux dépenses quotidiennes et aux charges fixes comme l'achat de nourriture, les frais liés à la santé et à l'éducation et autres choses. L'Etat malien n'a pas mis en place une stratégie économique et financière lui permettant de profiter de cette masse d'argent pour générer, créer des emplois au profit des jeunes et des femmes ou même de renforcer les infrastructures scolaires, de transport et de santé. Une utilisation judicieuse et planifiée de cette masse d'argent aurait pu

---

<sup>1</sup> Chiffres publiés par la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) en 2005

<sup>2</sup> Etude publiée par la Banque Africaine de Développement (BAD), 2007

<sup>3</sup> Communication présentée au „Global Forum on Migration and Development” par Seydou Keita Conseiller Technique au MMEIA, p.5 extrait du document „Diaspora malienne et développement: contributions, contraintes et stratégies“

permettre à l'Etat de réduire le chômage, de contribuer à l'amélioration du système scolaire malien et pourquoi pas de réduire aussi le flux migratoire des jeunes.

Si nous faisons cette étude pour identifier et analyser les conséquences des politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest et spécifiquement à Bamako au Mali, il n'est nullement question pour nous d'occulter ou de taire la responsabilité des Etats africains dans la gestion de cette question importante. Elle fera l'objet certainement d'une autre étude plu détaillée, pour mettre sur la place publique la responsabilité de nos Etats.

## 1.1. Contexte

L'étude sur les conséquences des politiques migratoires européennes à Bamako au Mali intervient dans un contexte de durcissement des conditions de libre circulation en Afrique de l'Ouest, d'externalisation accrue des frontières européennes et des vagues de rapatriements des migrants maliens de la Libye et d'Algérie. La réponse des autorités maliennes face à ces conséquences des politiques migratoires européennes est inappropriée et le plus souvent inadaptée compte tenue de l'ampleur des défis et responsabilités de l'Etat. Les défis sont d'ordre social, économique, et même politique dans la mesure où les expulsions ont des répercussions sur les relations familiales des migrants et sur la société malienne dans son ensemble.

Pour rappel, le Mali a connu dans les années 1980 les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)<sup>4</sup> qui ont conduit à des licenciements de nombreux travailleurs, des suppressions d'emplois, des fermetures d'usines et entreprises d'états. Ce qui a eu des conséquences sur les familles et une bonne partie des personnes ayant subi les effets des PAS ont tout simplement pris le chemin de l'aventure soit pour fuir la honte, soit pour pouvoir répondre aux demandes de la famille. Même si les PAS ne sont pas directement le produit des politiques européennes de migration, ils ont fortement contribué à gonfler le nombre de candidats à la migration. Mais, comme il a dit plus haut, le contexte malien contribue fortement au développement du flux migratoire, compte tenu de l'extrême pauvreté des populations, les pressions familiales, les effets des changements climatiques, les accaparements des terres. La question de la bonne gestion du pays se pose également avec acuité, car la régulation de la spéculation est de la responsabilité de l'Etat tout comme les alternatives pour juguler les effets des changements climatiques. Mais cela n'est pas l'objet de notre étude, il est question ici de faire ressortir et d'analyser les conséquences liées aux politiques migratoires de l'UE au Mali et ses implications sur les migrants, le gouvernement malien de même que les défis qui se posent aux migrants de retour.

Aussi, la thèse qui consiste à faire croire à une sorte d'invasion de l'Europe par les africains n'est pas justifiée dans la mesure où la majorité des migrations africaines se passent entre pays africains.

---

<sup>4</sup> Programme d'Ajustement Structurel imposé aux pays africains par les institutions de Breton Woods 1980

## 1.2. Présentation de l'association

L'Association Malienne des Expulsés (AME)<sup>5</sup> a été créée en 1996 suite à des expulsions massives de maliens en provenance de plusieurs pays: France, Angola, Arabie Saoudite, Zambie, Liberia, Etats Unis d'Amérique entre autres. Ces nombreux maliens revenus dans leur pays d'origine n'ont pas bénéficié de l'accueil dont ils avaient besoin en ce moment de détresse. Ils ont donc pris conscience de leur mésaventure et conclu qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, c'est pour cette raison qu'ils se sont regroupés pour créer l'Association Malienne des Expulsés (AME). Mais pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, l'AME a été soutenu par un collectif constitué de militants, avocats, journalistes, hommes politiques.

- Elle s'est fixée comme objectifs de:
- Défendre et promouvoir les droits des migrants au Mali et dans le reste du monde;
- Contribuer à l'application effective des textes sur la libre circulation des migrants;
- Faire de la migration un facteur de développement et d'insertion socioéconomique des migrants;
- Assurer l'assistance d'urgence et l'accompagnement socio-sanitaire du migrant.

La mission de l'AME est de porter assistance aux personnes migrantes de retour forcé, à travers notamment l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'information.

L'Association Malienne des Expulsés est une association laïque, apolitique et à but non-lucratif. Elle œuvre pour venir en aide aux migrants expulsés, rapatriés et refoulés, elle peut aussi venir en aide aux réfugiés dans le strict respect de leurs droits inaliénables et du respect des droits de l'homme tout simplement.

**Les Antennes** : l'AME a installé des antennes à Kidal (vers la frontière avec l'Algérie) et à Nioro du Sahel (à la frontière avec la Mauritanie).

## 1.3. Les objectifs de l'étude

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une étude que l'Association Malienne des Expulsés (AME) et Vienna Institute for Development and Cooperation (VIDC) ont décidé d'entreprendre pour identifier et évaluer les conséquences des politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest et spécifiquement à Bamako au Mali. L'étude devra également s'intéresser aux différents défis qui se posent aux migrants de retour, c'est-à-dire la vie des migrants après l'expulsion, le refoulement ou même les retours organisés.

L'objectif principal de cette enquête est d'avoir une image réelle de la situation des migrants après leur retour volontaire ou involontaire et vivant à Bamako et aussi de prévoir des actions de plaidoyer en faveur du respect de leurs droits et de leur réinsertion socioéconomique et professionnelle dans leur pays d'origine. Les objectifs fixés sont donc entre autres:

---

<sup>5</sup> Voir le site de l'AME [www.expulsesmaliens.info](http://www.expulsesmaliens.info)

- Identifier et répertorier les défis auxquels les migrants de retour sont confrontés;
- Identifier et mettre en exergue les options de solutions qui s'offrent aux migrants expulsés;
- Déterminer les types de soutiens importants pour les migrants de retour;
- Contribuer au renforcement des relations de collaboration entre le Ministère des Maliens de l'Extérieur et les migrants dans le cadre de la politique nationale de migration du Mali.

## 1.4. Méthodologie

### 1.4.1. Les entretiens avec les migrants expulsés d'Europe

La méthodologie employée consiste à procéder à des échanges individuels ou groupés avec les migrants de retour et les autres acteurs concernés en leur administrant un questionnaire élaboré. Ainsi, l'équipe de travail de l'AME a distingué deux grandes phases dans sa démarche pour atteindre les objectifs ci-dessus énoncés: une phase de collecte d'informations et de données, une phase d'analyse des informations recueillies et enfin, la formulation de recommandations à l'encontre des décideurs, des OSC et des migrants eux-mêmes en vue de faire face aux différents défis que posent le retour des migrants.

L'entretien est plutôt basé sur le dialogue ce qui, à notre avis favorise beaucoup plus l'échange entre les deux interlocuteurs, nous avons admis et utilisé l'entretien par téléphone pour les acteurs que nous avons jugé nécessaire de recueillir l'avis sur la question et aussi le renseignement des fiches d'entretien envoyées par mails ou par courrier.

Les entretiens individuels sont des séances d'échanges et de dialogue qu'un ou plusieurs intervenants font avec un migrant le plus souvent après une expulsion, un refoulement, un rapatriement ou même un retour volontaire, il s'agit de recueillir le témoignage du migrant selon la terminologie utilisée au niveau de l'AME. Cet exercice, nous avons permis de recueillir le témoignage de 7 migrants (4 hommes et 3 femmes) tous expulsés d'Europe. Ces sept migrants ont accepté de nous livrer leur témoignage pour nous permettre de mieux comprendre leur situation actuelle depuis leur retour au Mali leur pays d'origine et aussi d'avoir leur impression sur les Politiques Migratoires Européennes (PME) afin de pouvoir nourrir notre analyse sur les conséquences que ces politiques produisent sur les migrants. Nous allons vous livrer la substance des témoignages recueillis lors des entretiens que nous avons réalisés avec les migrants de façon individuelle en essayant de faire ressortir les aspects relatifs aux conditions dans lesquelles les migrants de retour vivent à Bamako et les perspectives pour eux.

Entretiens collectifs ou Groupes de paroles (G.P) est une méthode de travail utilisée par l'AME au quotidien et qui consiste à donner la parole aux migrants en face d'interlocuteurs qui les rassurent et les aident aussi à libérer leurs charges émotionnelles.

C'est un espace d'écoute et d'expression qui permet aux migrants de communiquer sur les difficultés rencontrées pendant le parcours migratoire et aussi les défis qui se posent même après le retour dans son pays d'origine. En se concernant notre étude, nous avons pu animer 2 G.P de 5 personnes pour chaque G.P ce qui nous a permis d'avoir travaillé avec 10 migrants pour l'animation de ces espaces de dialogue.

Notre équipe de travail a retenu trois principales questions à l'ensemble des 10 migrants qui ont participé aux deux G.P, il s'agit de leurs conditions de vie actuelles à Bamako, les perspectives et enfin leur avis sur les PME en Afrique. Pour mieux cerner les réponses des migrants à ces différentes questions, nous avons regroupé ensemble les 10 réponses de chacune des trois questions dans la même rubrique. Nous rappelons encore que pour des raisons de confidentialité, il n'est fait aucune référence aux attributs permettant l'identification des migrants qui ont accepté de participer à cet exercice si ce n'est son pays d'expulsion et d'origine. Les femmes migrantes seront désignées par l'appellation Tounkaranmouso et les migrants hommes seront désignés par Tounkaranke.

Les migrants qui ont participé au groupe de parole habitent tous à Bamako, nous allons vous livrer leurs récits après l'animation des deux GP que nous avons pu réaliser à cet effet leurs points de vue. Les différentes réponses ont beaucoup de points communs à savoir les problèmes liés au logement, à la nourriture, aux relations familiales, au travail et à la santé. Dans cette partie de l'étude nous allons vous rapporter directement les réponses des migrants interrogés en les citant et de façon brève.

Entretiens avec l'entourage familial du migrant expulsé La méthode de l'entretien avec l'entourage familial du migrant consiste à rendre visite au migrant à son domicile et d'après Jean Richard THIENOUS Psychologue „il s'agit d'un travail de professionnel, ce n'est pas une visite amicale ou de courtoisie“. Pour cette raison, les intervenants de l'AME ont justement suivi des séances de formation pour l'initiation aux techniques de base de cette méthode de travail. Cette approche encore appelée Visite à Domicile (VAD) est utilisée par les intervenants de l'AME pour pénétrer l'univers intime du migrant, mais aussi pour connaître les relations qu'il entretient avec sa famille dont il a été absent pendant un certain moment et qui fait son retour dans des conditions difficiles.

Les relations du migrant de retour avec sa famille ne sont pas toujours meilleures, ce qui a poussé l'AME à développer des initiatives de médiation sociale entre celui-ci et sa famille. Il faut signaler que les VAD sont toujours accompagnées par des remises de kits (savon, brosse à dents, bonbon pour enfants, thé, sucre) aux migrants et à leurs familles, car certaines familles sont très pauvres et n'arrivent pas à accueillir l'équipe. De ce fait, pour éviter d'imposer des charges aux familles visitées, nous leur offrons ces kits pour leur permettre de supporter les charges liées à l'organisation d'une VAD. Nous avons réalisé deux VAD pour ce travail, une réalisée dans la famille d'une migrante (Tounkaranmouso) et la deuxième dans la famille d'un migrant (Tounkaranke).

## 1.4.2. Les entretiens avec les organisations la société civile et les services étatiques et Institutions internationales

**Les entretiens avec les organisations nationales de la société civile** Dans le cadre de cette étude, nous avons souhaité recueillir les impressions des organisations de la société civile, mais singulièrement celles qui interviennent sur les questions migratoires. C'est ainsi que notre équipe de travail a rencontré un certain nombre d'entre elles espérant que leur intervention apportera une contribution efficace à cette recherche. Nous avons échangé avec elles sous forme de questions-réponses et dans le souci de rendre leurs récits plus vivants, nous vous les rapportons directement, chacune d'elles ont répondu à 5 questions relatives aux politiques européennes en matière de migration.

**Entretiens avec les Universitaires** Les acteurs universitaires sont importants pour l'analyse de cette question de migration et surtout de ses implications avec les politiques de l'UE dans la recherche de solutions durables aux problèmes que la migration pose. Dans les différents entretiens que nous avons eu avec le monde universitaire nous a conduits à retenir deux questions centrales pour la conduite et l'administration des questionnaires les concernant.

**Les entretiens avec les services étatiques** L'équipe de l'AME a jugé nécessaire de solliciter la collaboration de 5 Ministères du Mali impliqués dans la gestion de la question migratoire. Malheureusement, sur les 5 Ministères sollicités seul le Ministère des Maliens de l'Extérieur a répondu et accepté de se prêter à nos questions relatives à la migration.

### Les Institutions et Organisations internationales

Les institutions internationales sont des acteurs majeurs dans la gestion de la question migratoire à travers le monde. Dans le cas spécifique des conséquences des PME en Afrique de l'Ouest, les impressions de l'UE et de l'OIM sont indispensables puisqu'elles opèrent activement au Mali et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais notre espérance de pouvoir recueillir l'avis de ces acteurs majeurs sur la question migratoire n'a pas été à la hauteur de nos attentes, autrement dit, ce que nous avons obtenu dans les échanges que nous avons pu avoir n'a pas beaucoup contribué à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi donc, notre équipe a été reçue dans les locaux de l'OIM et au siège de la Délégation de l'UE tous les deux à Bamako, nous vous livrons la synthèse de la discussion.

## 2. Les conséquences sociales des politiques migratoires européennes

Les politiques européennes en matière de migration sont principalement focalisées sur la lutte contre les migrations dites irrégulières, elles ont des conséquences multiples et diverses en Afrique de l'Ouest allant jusqu'à la criminalisation de la migration. Pour mener à bien cette lutte, l'UE utilise des moyens de pression sur les pays africains comme l'instrumentalisation de l'Aide Publique au Développement (APD), le renforcement des contrôles des frontières, ce qui limite la libre circulation des populations surtout celles qui



sont installées le long des frontières de part et d'autre. Cette situation risque de créer des tensions entre les états de la CEDEAO qui est pourtant une zone de libre circulation des personnes et des biens. Mais, il devient de plus en plus beaucoup plus facile pour les biens de circuler librement dans l'espace CEDEAO que les personnes.

La migration est devenue un enjeu de négociations financières, un instrument de marchandage voire de chantage que l'UE exerce à l'encontre des pays africains. Selon la Cimade: *„Les politiques migratoires menées par l'Union européenne et ses États membres sont principalement axées sur la lutte contre les migrations irrégulières“*<sup>6</sup>.

Une déclaration conjointe publiée récemment lors d'un sommet tenu à Paris en août 2017 entre des acteurs européens et africains de la migration illustre suffisamment cette vision négative que la plupart des décideurs de la migration. Les migrants irréguliers qui ne peuvent prétendre en aucune forme de protection internationale doivent être reconduits dans leur pays d'origine, dans la sécurité, l'ordre et la dignité, de préférence sur une base volontaire, en tenant compte de la législation nationale et dans le respect du droit international. Une migration et une mobilité bien organisées sont mutuellement bénéfiques aux pays d'origine, de transit et de destination<sup>7</sup>. Selon cette vision de la migration totalement inadaptée au contexte africain, les migrants irréguliers n'ont aucun droit à faire valoir même en tant que personne humaine tout simplement. Elle ne prend pas en compte tous les paramètres du phénomène du sujet. De cette même manière, la distinction faite par les pays européens entre les migrants dits économiques et les réfugiés ne prend pas en compte beaucoup de réalités africaines. Hors la plupart des migrants de l'Afrique de l'Ouest, sont justement considéré comme des migrants économiques. En Afrique de l'Ouest, les migrants fuient certainement la pauvreté, mais pas seulement, ils fuient aussi les changements climatiques, les accaparements des terres liées aux spéculations foncières, les conséquences des programmes d'ajustements structurels (PAS)<sup>8</sup> qui ont conduit à des suppressions d'emplois et des privatisations (voire bradage) des sociétés et entreprises d'états. Ainsi, des milliers de personnes ont été mis en chômage, les plus jeunes d'entre eux n'hésitent pas à prendre la route de la migration.

L'étude que nous menons sur les conséquences des PME en Afrique a travaillé avec les différents acteurs de la question migratoire au Mali, il s'agit des migrants, des acteurs étatiques, des OCS, des institutions nationales et internationales et le monde universitaire.

---

<sup>6</sup> Extrait de la communication présentée par la Cimade lors du Forum Social Mondial (FSM) de Dakar en 2011, p.1 dans l'atelier sur l'instrumentalisation de l'APD à des fins de contrôle des frontières

<sup>7</sup> Extrait de la Déclaration conjointe publiée le 28 août 2017 à Paris par les services de presse de France à l'occasion du sommet entre les chefs d'État et de gouvernement d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie ainsi que la Haute Représentante/Vice-Présidente de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que les chefs d'État et de gouvernement du Niger et du Tchad, et le Président du Conseil présidentiel libyen

<sup>8</sup> Programme d'Ajustement Structurel imposé par les institutions de Breton Wood aux pays africains dans les années 1980

La première partie de l'étude nous a permis de recueillir des informations et des données auprès des acteurs ci-dessus évoqués. La deuxième partie de ce travail porte sur l'analyse et le décryptage des informations recueillies et a conduit l'équipe à distinguer trois principales conséquences provoquées par les politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest en général et spécifiquement à Bamako au Mali, il s'agit:

- Des conséquences sociales (I)
- Des conséquences subies par l'Etat (II)
- Des conséquences en Afrique de l'Ouest, CEDEAO (III)

## **2.1. Les conséquences sociales des PME**

Les entretiens réalisés dans le cadre de l'étude sur les conséquences des PME en Afrique de l'Ouest, spécifiquement à Bamako nous ont permis de constater que la plupart des acteurs interrogés ont fait ressortir les conséquences sociales des opérations d'expulsions sur les migrants eux-mêmes (1) mais nous avons aussi constaté que les expulsions, refoulements, les rapatriements, et même souvent les retours volontaires ont des répercussions négatives sur les familles des migrants(2). Nous allons donc vous rapporter ce que nous avons pu constater lors de ces nombreuses rencontres et échanges avec les migrants qu'il s'agisse des groupes de paroles, des visites à domicile ou des entretiens individuels.

### **2.1.1. Les conséquences de l'expulsion sur le migrant**

Comme conséquences de l'expulsion, les migrants expulsés affirment que, les politiques migratoires de l'Europe ne sont pas bonnes pour eux. Ils ont par fois tendance à choisir les retours volontaires que d'être expulsés, car ils rapportent que tout ne se passe pas comme prévu.

Ensuite, ils pensent que la gestion de cette question est chaotique au Mali. Par suite de manque d'emploi, au nord et au centre du Mali, beaucoup de jeunes sont tentés de rejoindre la rébellion à cause du chômage, de la pauvreté et peut être même de la mauvaise gouvernance

Les migrants de retour sont ceux qui sont de retour dans le pays d'origine après une période d'absence longue ou courte. Les retours des migrants s'effectuent de plusieurs manières, mais en deux grandes catégories: les retours volontaires et les retours involontaires. Les retours volontaires concernent le rapatriement organisé généralement par l'Etat seul ou en collaboration avec des organismes nationaux ou internationaux, les retours volontaires accompagnés par des programmes de réinsertion des migrants. Les retours involontaires concernent les expulsions, les refoulements, ils ne laissent pas d'autres possibilités pour le migrant concerné. Il s'agit des migrants qui n'ont pas eu la possibilité de régulariser leur situation une fois entrés légalement ou clandestinement en Europe ou les migrants qui ont été bloqués à la porte d'entrée d'un pays.

Le migrant, en formulant son projet migratoire s'était fixé comme objectif principal l'amélioration de ses propres conditions de vie, mais aussi celles de son entourage familial. En plus, la migration est pour la plupart des jeunes une solution alternative au problème récurrent de chômage auquel ils sont confrontés. L'expulsion est un coup d'arrêt à ce projet d'amélioration de ses conditions de vie et de sa famille, c'est le retour à la situation d'avant, c'est-à-dire la pauvreté ou même la misère pour certains, les difficultés d'acquiescer un nouveau travail, le chômage.

Pour l'atteinte de ces objectifs, il y a des migrants qui bénéficient de l'accompagnement financier de la famille, mais d'autres assurent eux-mêmes le financement total de leur projet. Dans les deux cas, après le départ du migrant, il y a une certaine attente qui est formulée, un espoir de la part des proches qui reposent sur lui et finalement, il se sent comme investi d'une mission dont il a désormais le devoir de combler ces attentes et espoirs. De ce point de vue, l'expulsion sera très mal acceptée par le migrant, c'est pour cette raison que certains n'hésitent pas à utiliser tout ce qui est humainement possible pour résister à l'opération de refoulement ou d'expulsion.

Les migrants vivant en Europe même dans leur situation d'irrégularité parviennent à travailler "au noir" et à pouvoir subvenir aux besoins de leur famille par des envois d'argent, ils deviennent au fil du temps des soutiens très importants de leurs familles.

Le statut et la situation personnelle du migrant changent sur le plan social, il est considéré comme celui qui a permis à sa famille de relever la tête dans la cité, il peut être même perçu comme un enfant béni.

Donc, même leur situation en Europe quoique déplorable d'un autre point de vue, est préférable pour eux puisqu'ils cessent d'être une charge pour leur famille et peuvent même apporter quelques fois des soutiens à la famille, certains deviennent le pilier de la famille.

L'expulsion met fin à l'ensemble des projets du migrant, le ramène à sa situation d'avant qu'il avait fui justement, en fait ça crée chez le migrant un sentiment d'échec de la vie et qui peut le conduire à des dépressions.

**Des conséquences psychologiques:** l'expulsion peut provoquer des conséquences psychologiques chez le migrant, c'est pour cette raison que l'AME avait initié en un programme<sup>9</sup> d'accompagnement psychosocial avec l'appui des partenaires. Avec ce programme, tous les migrants expulsés accueillis par l'AME étaient systématiquement référés au psychologue professionnel pour les examiner. Les migrants accumulent les sentiments d'échec, d'injustice à son égard qui le rendent le plus souvent nerveux et peuvent devenir agressifs ou choisissent de s'enfermer sur eux-mêmes en restant dans le silence sans vouloir communiquer avec son entourage.

---

<sup>9</sup> Projet MDM-AME pour l'amélioration de l'accès aux soins en santé mentale pour les migrants en situation de retour forcé

### 2.1.2. Les conséquences de l'expulsion sur la famille du migrant

L'expulsion a aussi des conséquences sur la famille du migrant, comme nous l'avons remarqué plus haut, en formulant son projet migratoire, le migrant se fixe comme objectif d'améliorer ses conditions de vie, mais aussi celles de son entourage familial. Pour cela, il se sent comme investit d'une mission familiale et l'expulsion sonne alors comme un échec de cette mission. C'est pour cette raison qu'il est très difficile pour le migrant d'accepter son expulsion qui a peur d'être rattrapé par les sentiments d'échec personnel, mais aussi d'être vu comme un enfant maudit.

Nous avons constaté également que la famille peut être mise à profit et contribue donc au financement du projet migratoire, cette participation est perçue par certains comme une sorte d'investissement et comme tout investissement, on s'attend à des retombés positifs.

Dans ce cas, l'expulsion vient mettre fin non seulement aux ambitions personnelles du migrant lui-même, mais peut provoquer un conflit qui peut conduire à la dislocation de la famille migrant (divorce, rupture ou détérioration des relations familiales).

L'expulsion a donc des conséquences négatives sociales car, elle est la base de certains divorces comme nous avons pu le constater dans les différents groupes de parole réalisés dans le cadre de cette étude, certains migrants sont en instance de divorce parce qu'ils sont revenus dans cette situation.

Comment comprendre la réaction de la belle-famille de ce migrant expulsé quand on sait que leur relation n'a pas toujours été ainsi, alors même que le jeune couple a un enfant. Ce cas est très emblématique et démontre jusqu'à quel niveau certaines personnes ou familles peuvent fonder leur espoir sur la réussite d'un fils ou un beau-fils parti en aventure.

Le cas d'un migrant qui avait justement épousé sa cousine directe (la fille de son oncle maternel) ce qui est fréquent dans notre société, du coup la situation embarrasse les deux familles qui sont en train de se déchirer petit à petit et en plus devant les tribunaux.

La mère du migrant est très embarrassée, elle doit défendre son fils contre sa nièce, elle doit tout simplement combattre l'un des membres de sa propre famille et prend le risque de se mettre à dos le reste de sa famille. De l'autre côté, l'oncle du migrant doit défendre sa fille contre son propre neveu ce qui est totalement incompréhensible dans la société malienne. En temps normal, l'oncle est le dernier et l'ultime recours ou refuge pour un neveu et celui-ci doit bénéficier de sa protection à cause du fait que c'est l'enfant de sa sœur.

Nous avons ici des personnes en conflit et qui n'auraient jamais être en conflit, car il va provoquer de grands déchirements au sein des familles. L'expulsion est à la base de ce conflit fratricide, car ce problème n'avait pas été constaté au moment où le migrant vivait en Europe et qu'il s'occupait convenablement de son épouse et de son enfant. Il fait face à une double conséquence depuis son expulsion d'Espagne: d'abord, il subit les conséquences psychologiques (le choc de l'expulsion, les soucis familiaux et le processus de divorce) et

ensuite, il retombe dans le manque d'emploi qu'il avait fui et revit sa situation de précarité d'avant.

## **2.2. Les conséquences subies par les Etats africains, le cas du Mali**

Dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest il est certain que les migrants fuient la pauvreté, mais pas seulement il existe des causes liées aux effets des changements climatiques, les problèmes d'accaparements des terres liées aux spéculations foncières, les conséquences des programmes d'ajustements structurels (PAS) qui ont conduit à des suppressions de travail et des privatisations (voire bradage) des sociétés et entreprises d'état.

À la question de savoir si les politiques européennes en matière de migration ont-elles oui ou non des conséquences sur l'Etat d'une quelconque manière que ce soit? La réponse est évidente, elles ont bien sûr des répercussions en Afrique particulier sur les relations des Etats en Afrique de l'Ouest, nous allons développer cet aspect dans la troisième partie de cette analyse.

L'UE exerce d'énormes pressions sur les gouvernements africains dans le cadre de la gestion des flux migratoires dans tous ses aspects, le Mali n'y échappe pas. Après le sommet de la Valette à Malte en novembre 2015<sup>10</sup> face à l'absence d'une position commune sur des points importants comme les accords de réadmission, l'UE utilise la stratégie de la négociation bilatérale avec les Etats. C'est ainsi qu'au mois d'avril 2016 l'UE et le gouvernement du Mali ont publié un communiqué conjoint<sup>11</sup> à la suite du premier dialogue de haut niveau au titre du suivi du sommet de la Valette.

Ce communiqué fait allusion aux questions relatives à la gestion des frontières, des passeports biométriques pour soi-disant apporter un soutien au gouvernement malien dans la modernisation de son état-civil et de la sécurisation des documents de voyage. Mais, il est clair qu'il s'agit d'une ingérence et que ces actions entrent dans le cadre du contrôle des frontières dans l'objectif de contenir les flux migratoires et de disposer d'une base fiable de données sur l'identité des personnes. Il est difficile de comprendre que l'UE contribue à la modernisation des passeports maliens et qu'elle ne puisse pas disposer de ces bases de données des passeports établis avec le système de la biométrie.

De même que sur la question des laissez-passer européen (LPE), nous avons constaté la forte pression que certains pays de l'UE exercent sur le gouvernement malien. Ainsi, malgré les protestations du gouvernement<sup>12</sup>, certains états de l'EU n'hésitent pas à utiliser ces LPE pour reconduire les migrants supposés être de nationalité malienne.

---

<sup>10</sup> Sommet des chefs d'états et de gouvernements de l'UE et de l'UA en novembre 2015 à Malte

<sup>11</sup> Communiqué commun Mali-UE publié le 15 avril 2016 à la suite du 1<sup>er</sup> dialogue de haut niveau

<sup>12</sup> Note verbale du MAEIACI du 27 juin 2015

Ensuite, il y a eu la deuxième phase du dialogue de haut niveau entre l'UE et le Mali en décembre 2016 et un communiqué controversé fut également publié à cet effet<sup>13</sup>.

La publication de ce communiqué a provoqué un scandale qui a failli faire chuter le gouvernement contre lequel les députés de l'opposition à l'Assemblée nationale ont déposé une motion de censure<sup>14</sup>.

Parmi les nombreux exemples démontrant que la politique de développement est soumise à des intérêts sécuritaires, citons la référence continue à l'application de l'article 13 de l'accord de Cotonou présente dans tous les accords signés avec les pays africains. L'accord de Cotonou établit un partenariat entre, d'une part, les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et de l'autre, les États membres européens et l'UE: son objectif primaire est d'éradiquer la pauvreté, créer un développement durable et intégrer les pays ACP au sein de l'économie mondiale. Dans ce document, l'article 13 fait référence à l'obligation pour tous les pays ACP de collaborer en matière de réadmission de leurs concitoyens, expulsés par l'Europe. Selon l'organisation italienne ARCI, le recours à cette clause, accompagné par la légalisation des „Laissez-passer européens“, pourrait conduire à des rapatriements collectifs sans aucune analyse des risques que les personnes expulsées pourraient courir à leur retour<sup>15</sup>.

Entre 2006 et jusqu'aux environs de 2013, de fortes pressions sont exercées sur le Mali pour la signature de l'accord de gestion concertée des flux migratoires et du développement solidaire avec la France. L'UE de son côté influe sur la politique nationale de contrôle des flux par la création du CIGEM, les conditionnalités de l'Aide publique au développement et du Fonds Européen pour le Développement.

L'UE exerce d'intenses pressions pour le renforcement des contrôles au niveau des frontières internes de la CEDEAO, mais curieusement, elle milite pour la suppression des barrières douanières pour la libre circulation des marchandises venant surtout d'Europe. Mais l'UE exerce sa pression à travers l'adoption et l'application drastique des textes criminalisant et réprimant la traite et le trafic des personnes<sup>16</sup>. Même si ces lois protègent les migrants contre les trafiquants et autres passeurs, les autorités profitent également pour bloquer la libre circulation dans le but de réduire le flux migratoire vers l'Europe, comme ce qui se passe depuis quelques années à Agadez au Niger.

---

<sup>13</sup> Communiqué commun Mali-UE publié le 11 décembre 2016 à Bamako à la suite du dialogue de haut niveau

<sup>14</sup> Les députés de l'opposition au Mali

<sup>15</sup> Document d'analyse de l'association ARCI „les étapes du processus d'externalisation du contrôle des frontières en Afrique, du sommet de la Valette à aujourd'hui“

<sup>16</sup> Loi N°2012-023/ du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et des pratiques assimilées (Mali), Loi N°2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite des migrants (Niger)

### 2.3. Les conséquences des PME en Afrique de l'Ouest(CEDEAO)

La CEDEAO est une zone de liberté de circulation des personnes et des biens depuis 1979<sup>17</sup> mais depuis quelques années cette liberté est sérieusement menacée par endroits à cause principalement du renforcement des contrôles au niveau des frontières. Tout comme les pays de l'UE, la représentation de la CEDEAO a été sollicitée par l'équipe de l'AME pour donner son point de vue sur les conséquences des politiques européennes de migration sur les pays ouest africains en général et la ville de Bamako en particulier. Nous ignorons les raisons pour lesquelles notre demande de rencontre n'a pas été répondue par contre nous sommes convaincu du rôle important que la CEDEAO est appelée à jouer dans cette question migratoire. En plus comme nous le verrons un peu plus devant, les PME ont des répercussions sur la libre circulation dans l'espace, alors même que les différents pays membres sont parties prenantes aux différents protocoles et additionnels depuis 1979<sup>18</sup>. Le Niger est à la fois un pays central dans le dispositif de lutte contre la migration de l'UE et aussi un pays membre de la CEDEAO qui doit respecter ses engagements en laissant les citoyens de cet espace circuler librement. Ces deux positions semblent difficilement conciliables alors même qu'il est question pour l'UE de renforcer les contrôles au niveau des frontières pour bloquer les populations à l'intérieur des pays pour ainsi éviter le développement des flux migratoires au détriment de la CEDEAO qui prône la libre circulation.

#### **Les entraves à la libre circulation dans la CEDEAO**

Depuis quelques années, nous constatons au niveau de l'espace de libre circulation CEDEAO de nombreux obstacles qui empêchent la mobilité humaine. En plus du fait que les pays membres ont des difficultés à rendre effective l'application des différents Protocoles et additionnels de libre-circulation qui les engagent, les états membres de l'UE leur impose l'application de mesures relatives au renforcement des contrôles à l'intérieur des frontières de la CEDEAO. Ainsi, l'UE investit massivement dans des programmes de lutte contre les migrations dites irrégulières qui aboutissent à des entraves à la libre circulation des personnes au sein de la CEDEAO.

À long terme, les traditions d'accueil de ces pays, fondamentales aussi bien d'un point de vue culturel, économique que d'un point de vue sécuritaire les populations africaines pourraient être affectées, tout particulièrement cet espace de libre circulation et d'intégration.

Le Mali et les autres Etats membres de la CEDEAO ont la même perception de la notion de libre circulation ce qui les a amenés à instaurer le protocole sur la libre circulation des personnes et des biens dans cet espace depuis 1979. Ainsi, les ressortissants des Etats membres de la CEDEAO ont donc la possibilité de circuler sur toute l'étendue du territoire

---

<sup>17</sup> Protocole de libre circulation signé en 1971 par 15 pays membres de la CEDEAO

<sup>18</sup> Protocoles et additionnels de la CEDEAO

sans restriction ni barrière lorsqu'un individu remplit les conditions surtout en possédant les documents de voyage appropriés. En Afrique, la CEDEAO est perçue comme un modèle d'intégration réussi, le principe de la libre circulation des personnes et des biens est un acquis depuis plusieurs décennies.

Ces acquis importants pour la quiétude des populations de la CEDEAO sont en train d'être remis en cause en dépit de la validité du protocole de 1979 sous le prétexte de la nécessité de garantir la sécurité dans la région. Le renforcement des mesures sécuritaires implique en même temps le renforcement des contrôles au niveau des frontières de la CEDEAO, la multiplication des barrières ce qui met en cause la liberté de circulation des citoyens et leur sécurité. À l'intérieur des frontières de la CEDEAO, il n'est pas rare que des citoyens munis des documents de voyage en cours de validité soient bloqués et refoulés parce que „soupçonner de vouloir partir à la migration en Europe“.

Cette gestion renforcée des frontières extérieures de l'UE s'est elle-même traduite par le phénomène de l'externalisation, c'est-à-dire le prolongement des frontières européennes à l'intérieur des pays tiers, principalement les pays africains.

À partir de ces différents constats, on peut dire sans se tromper que les PME ont des conséquences sur la libre circulation en Afrique de l'Ouest, perturbent les relations des pays africains et menacent tout simplement la stabilité et le développement de la sous-régionale.

La libre circulation des personnes, est un droit fondamental garanti à tout individu par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) qui porte en elle-même toute une panoplie de droits que l'on retrouve dans les deux traités juridiquement contraignants : le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux culturels et le Pacte International relatif aux droits civils et politiques. La libre circulation étant un droit garanti par la DUDH ne doit pas être considérée comme une question se relevant uniquement des gouvernants, elle doit concerner l'ensemble des citoyens dans chacun des pays du monde.

Une autre mesure est particulièrement importante dans la mise en place effective du processus d'externalisation du contrôle des flux migratoires ouest-africains. Il s'agit des assistances policières plus ou moins directes, dans la surveillance des flux migratoires, particulièrement dans le domaine du contrôle des routes maritimes entre l'Afrique et l'UE. Cette assistance s'exprime autant dans la formation des forces policières des pays tiers au contrôle des frontières, que dans l'envoi d'officiers de liaison ou même dans la réalisation de patrouilles conjointes le long des routes migratoires informelles les plus empruntées comme entre la Mauritanie et les Iles Canaries.

Cette forme de coopération entre les polices s'assimile bien sûr à de l'ingérence même si chaque Etat africain est supposé être indépendant et souverain donc totalement libre de prendre ses propres décisions et aussi de déterminer les entités avec lesquelles ils souhaitent coopérer.



Aujourd'hui, force est de constater que les entraves à la liberté de circulation et d'établissement sont encore nombreuses en Afrique de l'Ouest. Il y a beaucoup de facteurs qui entravent cet engagement en faveur de la mobilité dans l'espace CEDEAO qu'il faut résoudre, il s'agit des facteurs institutionnels, structurels et administratifs.

- Sur le plan institutionnel, il faut inciter les institutions ouest-africaines à affirmer leur volonté politique de promouvoir la libre circulation des personnes et des biens;
- Sur le plan structurel, les corps ou Forces de Défense et de Sécurité (FDS) qui veillent à la libre circulation des personnes et des biens ont des modes opératoires qui varient d'un pays à l'autre et qu'il faut harmoniser;
- Sur le plan administratif, il existe des difficultés d'accès des populations aux documents de voyage et aussi les différents services chargés de les délivrer.

Rien de plus faux, comme l'explique parfaitement le rapporteur spécial sur les droits des migrants aux Nations Unies, François Crépeau<sup>19</sup> : „Toutes les études que j'ai consultées montrent qu'un plus grand développement conduit à augmenter la migration. Toutes les personnes qui voulaient partir depuis longtemps, mais n'en avaient pas les moyens, ont tout à coup les moyens de partir, donc elles quittent leur pays. Cela ne signifie pas que les pays développés ne doivent pas aider les autres pays à se développer, mais si les politiques pensent que donner 500 milliards à l'Afrique réduira la migration au cours des cinq prochaines années, on se met le doigt dans l'œil“.

Ce point de vue du rapporteur spécial des Nations Unies met en doute l'efficacité des fonds fiduciaires débloqués par l'UE pour combattre les causes profondes de la migration dans certains pays africains. En plus de cette affirmation, la question de l'atteinte des cibles visées par ces fonds se pose avec acuité, c'est-à-dire leur gestion efficace.

### **2.3.1. Les perspectives pour les migrants de retour**

Nous poursuivons le travail en abordant la deuxième question retenue dans le cadre des deux groupes de parole que nous avons effectué, il s'agit d'échanger avec les migrants sur leurs propres perspectives, c'est-à-dire comment ils envisagent l'avenir ou comment l'avenir se présente à eux depuis leur retour dans le pays. Au cours de la causerie collective organisée avec les migrants en deux groupes de 5 personnes chacun, il apparaît beaucoup de similitudes entre les projets des migrants à quelques exceptions près. C'est pour cette raison que nous allons les rapporter sous forme de synthèse pour éviter des répétitions inutiles. Les réponses s'articulent autour des sujets relatifs aux perspectives de la réinsertion socioprofessionnelle et économique des migrants de retour au Mali.

---

<sup>19</sup> <http://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/le-developpement-accentue-les-migrations-affirme-un-rapporteur-de-l-onu/>

Il faut souligner que la majorité des migrants qui ont participé aux GP envisage l'avenir de façon pessimiste, ils ont exprimé beaucoup d'inquiétudes par rapport à leur réinsertion socioprofessionnelle et économique dans leur propre pays d'origine.

En effet, ces migrants sont d'accord que la responsabilité de créer des emplois pour les jeunes appartient au gouvernement du Mali, mais ils croient aussi que les pays européens soutiennent les dirigeants corrompus. Ils souhaitent donc que l'Europe ne soutienne pas les gouvernements corrompus en Afrique, c'est de cette façon que l'exploitation des ressources naturelles pourra contribuer à créer des emplois, et même à influencer positivement la vie des populations locales et urbaines. Certaines pensent que les PME ont un côté intéressant, il s'agit des fonds<sup>20</sup> (plusieurs centaines de milliards de franc CFA) destinés à des créations d'emplois pour les jeunes, mais s'inquiètent de la mauvaise gestion dont ces fonds peuvent faire l'objet.

Nous avons pu constater que 8/10 des migrants pensent que pour le moment, il n'y a aucune perspective heureuse qui s'offre à eux, d'ailleurs, c'était à cause de cette situation de manque de perspectives qu'ils avaient pris de la route de l'aventure en émigrant en Europe pour avoir du travail et améliorer leurs conditions de vie. Une catégorie des migrants interrogés (6/10) a exprimé leur volonté de repartir en Europe pour réaliser leur rêve, mais seulement s'ils n'arrivent pas à s'intégrer convenablement au Mali. Mais au même moment 9/10 d'entre eux admettent vouloir refaire leur vie au Mali s'ils sont accompagnés, appuyés et encadrés. Ils aimeraient être accompagnés, appuyés et encadrés dans les domaines suivants:

- l'embouche bovine, c'est-à-dire l'élevage des bœufs, des chèvres et des moutons;
- l'élevage des poissons et de la volaille;
- l'agriculture et le jardinage;
- l'exploitation et la commercialisation du sable;
- la menuiserie, le collage de pneu, la mécanique (auto et engins à deux-roues);
- le commerce, le transport

Les migrants pensent qu'en les appuyant dans ces différents domaines d'activités, cela va être une opportunité pour le gouvernement de créer des emplois pour d'autres jeunes et donc de réduire le taux élevé de chômage dans notre pays et d'éviter la mort atroce des milliers de jeunes migrants maliens dans le Sahara et la Méditerranée.

---

<sup>20</sup> Fonds fiduciaires d'urgence pour l'Afrique mis en place lors du sommet de la Valette en 2015

### 3. Les Recommandations

La migration et l'asile constituent un défi majeur pour les États européens et africains. Ces questions requièrent un plan d'action global le long des routes migratoires assorti de réponses cohérentes et concertées, des efforts sur le court et long terme et une responsabilité partagée pour remédier aux causes profondes de la migration forcée. Il faut également remédier aux nombreuses atteintes aux droits de Humains auxquelles les migrants sont confrontés régulièrement tout en apportant la protection à ceux qui en ont besoin et sans aussi compromettre la contribution à la bonne organisation de la migration régulière.

Cette forme de migration peut contribuer efficacement au développement durable et à une croissance solide des Etats africains. Néanmoins, ce qu'il faut souligner, c'est qu'il y a beaucoup de retour de nos compatriotes, mais les mesures d'accompagnement ne sont pas toujours à la hauteur des défis. Il nous faut donc un dispositif beaucoup plus robuste pour faire face à ce défi important pour les décideurs et les populations.

À la fin de ce travail que l'équipe de l'AME vient de réaliser, nous avons jugé nécessaires de formuler des recommandations à l'égard des acteurs capables d'impulser des changements importants dans la gestion de la migration, ainsi nous recommandons:

#### **Au gouvernement malien**

- Renforcer les programmes d'accueil, d'assistance et d'accompagnement des migrants de retour;
- Appuyer les programmes de création d'emplois durables pour les jeunes en favorisant la réinsertion économique des migrants de retour;
- Mettre en place un cadre institutionnel et permanent de dialogue entre tous les acteurs de la migration;
- Mettre en place un cadre de gestion concerté pour étudier les besoins réels identifiés en vue d'un accompagnement efficace des jeunes et de leurs projets générateur de revenus (Agriculture et horticulture, pêche, artisanat, commerce, transport);
- Forte implication des organisations de la société civile dans la gestion de la migration.

#### **Aux organismes internationaux et l'UE**

- Mettre en place un système de recours devant la juridiction de la CEDEAO pour une indemnisation des migrants victimes d'abus;
- Promouvoir et encadrer la migration intra africaine;

- Renforcer la coopération entre les Etats membres de la CEDEAO mais éviter l'ingérence dans les affaires intérieure des états;
- Appuyer les gouvernements africains dans la lutte contre les causes profondes de la migration forcée;
- Contribuer à l'harmonisation des législations nationales pour faciliter la mobilité intrarégionale.

#### **Les Recommandations aux ONG et associations**

- Mettre en place un cadre de dialogue et d'échange entre acteurs de la société civile ouest africaine et renforcer les capacités des organisations civiles dans le cadre de la Migration, en particulier la consultation psychologique, juridique et sociale, l'éducation et la Formation, ainsi bien que la recherche et formulation de politique;
- Mettre en place un cadre de dialogue et d'échange Afrique-Europe entre acteurs de la société civile, gouvernement et diaspora
- Forte implication des OSC dans la gestion de la migration au niveau nationale et dans l'espace sous régionale (CEDEAO), et renforcer leur capacité de recherche et d'élaboration de politiques
- Vulgarisation des instruments de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace à travers des campagnes de sensibilisation ;
- Promouvoir une CEDEAO des peuples pour garantir la libre circulation au sein de cet espace.

## **4. Conclusion**

La migration et l'asile constituent un défi majeur pour les États européens et africains. Ces questions requièrent un plan d'action global le long des routes migratoires assorti de réponses cohérentes et concertées, des efforts sur le long terme et une responsabilité partagée pour remédier aux causes profondes de la migration irrégulière et aux atteintes aux droits de l'Homme auxquelles les migrants sont confrontés, tout en apportant notre protection à ceux qui en ont besoin et sans compromettre notre soutien à la contribution de la migration régulière bien organisée au développement durable et à la croissance solidaire.

Donc, contrairement à la perception qui consiste à distinguer „les réfugiés des migrants économiques“, la situation de ces derniers est beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît, elle est en réalité une situation de survie. Au Mali, les migrants partent bien sûr pour améliorer leurs conditions de vie, mais ils partent aussi pour survivre, c'est-à-dire échapper à la mort par la faim, car c'est ce qui risque de leur arriver s'ils ne font rien.

Malgré tout, il existe de nombreux défis qui empêchent la migration de devenir un facteur efficace de développement du Mali. La masse d'argent envoyée par les migrants au Mali est le plus souvent utilisée pour appuyer les familles à faire face aux dépenses quotidiennes et aux charges fixes comme l'achat de nourriture, les frais liés à la santé et à l'éducation et autres choses. L'Etat malien n'a pas mis en place une stratégie économique et financière lui permettant de profiter de cette masse d'argent pour générer, créer des emplois au profit des jeunes et des femmes ou même de renforcer les infrastructures scolaires, de transport et de santé. Une utilisation judicieuse et planifiée de cette masse d'argent aurait pu permettre à l'Etat de réduire le chômage, de contribuer à l'amélioration du système scolaire malien et pourquoi pas de réduire aussi le flux migratoire des jeunes.

La situation indescriptible que vivent les migrants en Lybie actuellement n'est pas nouveau, de notre point de vue, c'est tout simplement l'aboutissement d'un processus qui a commencé depuis plusieurs années déjà. Les responsabilités sont partagées entre les Etats africains et européens, car chacun de ces deux acteurs n'a pas pleinement joué son rôle ou l'a joué dans le mauvais sens par la prise de décisions inadaptées et inappropriées. En plus des traitements cruels inhumains et dégradant imposés aux migrants africains dans ce pays, il est surtout question d'un racisme récurrent subi par les subsahariens. La responsabilité de certains pays de l'UE dans le chaos qui s'est installé en Lybie est plausible, malgré tout, ils continuent de coopérer avec des groupes armés et n'hésitent pas à leur confier la gestion de la migration.

## Références bibliographiques

1. Communication présentée au „ Global Forum on Migration and Development“ en septembre 2013 par Seydou Keita Conseiller Technique au MMEIA.
2. Communiqués conjoints du gouvernement malien et l’UE publiés au mois d’avril 2016 à la suite du 1<sup>er</sup> dialogue de haut niveau et de décembre 2016
3. Déclaration conjointe à Paris du 28 août 2017 lors du sommet des chefs d’État et de gouvernement d’Allemagne, d’Espagne, de France et d’Italie ainsi que la Haute Représentante/Vice-Présidente de l’UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, les chefs d’État et de gouvernement du Niger et du Tchad et le Président du Conseil présidentiel libyen
4. L’externalisation du contrôle des dynamiques migratoires en Afrique de l’Ouest de Lorenzo Gaglielli
5. Politique Nationale pour la Migration du Mali publiée en 2014
6. Protocoles de libre circulation signés en 1979 et 1985 par les pays membres de la CEDEAO
7. Etude de l’AME réalisée par maître Amadou T Diarra, avocat et Alassane Dicko en 2009 intitulée “les droits humains des expulsé (e)s et refoulés au Mali : les violations et les possibles recours
8. Le travail de réintégration sociale, un exemple: la visite à domicile de Jean Richard Thienou, Psychologue référent (Médecin du Monde France) au Mali
9. Rapport de mission conjointe APDHA-AME „une autre frontière de non droit : Mali-Mauritanie“ en 2008
10. Rapport frontières sud sur les droits de l’homme, 2010-2011 par APDHA
11. Etude publiée par la Banque Africaine de Développement (BAD), 2007
12. Diaspora malienne et développement: contributions, contraintes et stratégies, communication présentée au „Global Forum on Migration and Development“ par Seydou Keita Conseiller Technique au MMEIA
13. Communication présentée par la Cimade lors du Forum Social Mondial (FSM) de Dakar en 2011, dans l’atelier sur l’instrumentalisation de l’APD à des fins de contrôle des frontières
14. Extrait de la Déclaration conjointe publiée le 28 août 2017 à Paris lors du sommet entre les chefs d’État et de gouvernement d’Allemagne, d’Espagne, de France et d’Italie ainsi que la Haute Représentante/Vice-Présidente de l’UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que les chefs d’État et de gouvernement du Niger et du Tchad, et le Président du Conseil présidentiel libyen
15. Loi N°2012-023/ du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et des pratiques assimilées (Mali),
16. Loi N°2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite des migrants (Niger)

## **Annexe1: Les entretiens avec les migrants expulsés d'Europe et leurs familles**

Les séances concernant les entretiens avec les migrants ont été réalisées en utilisant plusieurs méthodes : les entretiens individuels, les groupes de parole et les visites à domicile auxquelles les migrants ont participé aussi. Ces entretiens permettent d'avoir un dialogue avec le migrant pour qu'il se sente totalement libre d'exprimer son expérience migratoire, son opinion sur les PME et les difficultés qu'il rencontre sur le plan personnel, avec son entourage familial et dans la société de façon générale. Nous allons utiliser des noms codés pour garder l'anonymat des migrants interviewés, ainsi les femmes seront désignées par l'appellation „Tounkaranmouso“ et les hommes par „Tounkaranke “.

**Tounkaranke 1:** Tounkaranke 1 est un migrant malien âgé de 33 ans, expulsé de la France en 2015. Il est arrivé en France par la voie légale, il avait obtenu un visa de court séjour avec le consulat de France à Bamako au Mali. Les cinq premiers mois passés dans ce pays ne lui ont pas permis d'avoir un travail à cause de la nature de son visa et aussi parce qu'il ne disposait pas des documents nécessaires pour travailler. Mais après, il commença à travailler en utilisant les documents d'une autre personne avant de se faire arrêter dans une gare de métro à la suite d'un contrôle de police.

Après 45 jours de détention dans un centre de rétention, il a été expulsé au Mali son pays d'origine: „J'ai été renvoyé de Paris à Bamako dans des conditions humiliantes, menotté et scotché comme un bandit alors que je n 'avais rien vol“ s'est-il indigné. Tounkaranke1 était parti pour obtenir un travail qui lui permettrait d'avoir de l'argent en vue de changer et d'améliorer ses conditions de vie et celles de ses proches parents. Et le voilà contraint de revenir les mains vides à Bamako parmi les siens sans avoir eu la possibilité de réaliser son rêve. Même s' il est accepté par la famille, Tounkaranke1 voit dans sa situation un échec et une humiliation personnelle.

Actuellement, Tounkaranke 1 vit dans sa famille, il affirme ne pas vouloir être un fardeau pour sa famille raison pour laquelle il se débrouille dans le petit commerce en attendant qu'une nouvelle opportunité s'offre à lui. Pour le moment, il ne travaille pas et ne sait même pas s'il aura du travail un jour d'ailleurs, c'était à cause de cette situation qu'il voulait s'installer en Europe, mais il a été très déçu. Pour lui, la politique que l'Europe applique pour gérer la migration n'est pas bonne surtout pour les migrants qui abandonnent tout ce qu'ils ont de plus cher comme la famille et accepter même des humiliations pour pouvoir atteindre leur objectif. Un seul jour, si vous voulez en l'espace de quelques secondes seulement tout votre projet tombe dans l'eau avec l'arrestation de la police, a-t-il affirmé. Tounkaranke 1 affirme n'avoir pas toujours abandonné son projet migratoire dans la mesure où depuis son retour au Mali, il n'a pas toujours obtenu un travail et il est de plus en plus gagné par le désespoir.

**Tounkaranke 2:** migrant malien de 26 ans, Tounkaranke 2 a été refoulé de l'Estonie en 2017 après trois années de détention dans des conditions extrêmement difficiles. Tounkaranke 2 explique pourquoi il était contraint de partir: „Les raisons qui m'ont obligé à partir sont nombreuses, mais ce sont les pressions familiales au cœur de mon départ“. Tounkaranke 2 a affronté des épreuves tout au long de son parcours migratoire, de Bamako à Moscou et c'est

par ce côté qu'il voulait rentrer en Europe, car une fois sur le territoire de l'Estonie, il est en Europe. Malheureusement pour lui, après avoir été pourchassé par la police Russe dont leur groupe a échappé de justesse, ils se font finalement arrêter par la police de l'Estonie, Tounkaranke2 fut gardé dans un centre de détention pendant 3 années. Il est très remonté contre l'Ambassade du Mali en Allemagne qui n'a rien fait pour empêcher son expulsion, d'ailleurs, il les accuse d'avoir contribué à son expulsion.

Marié, sa situation actuelle à Bamako est très difficile, il est rejeté par les autres membres de sa famille, de ce fait, il vit seul avec son épouse et ses deux enfants dans une maisonnette inachevée qui appartient à son ami qui vit en Europe. Contrairement à Tounkaranke 1, Tounkaranke 2 ne souhaite plus repartir à l'étranger par la voie illégale et compte s'installer définitivement dans son pays le Mali. Actuellement, il n'a toujours pas eu un travail pendant que sa famille et lui-même survivent grâce aux soutiens de son oncle maternel et de quelques amis. Les difficultés avec la grande famille se sont accentuées, il fait l'objet de moqueries et qualifié de fainéant qui ne saurait rester en Europe. Il pense que l'Europe applique une très mauvaise politique migratoire qui ne cherche pas à comprendre la situation des migrants qui doit être examinée au cas par cas.

**Tounkaranmouso 1:** est une femme migrante de 29 ans, d'origine malienne expulsée de la France 2013. Elle était partie en France pour rejoindre sa sœur, le seul membre de sa famille qui lui reste et elle a été frappée par une mesure administrative d'expulsion.

Tounkaranmouso 1 affirme avoir subi la maltraitance pendant son expulsion, menottée et brutalisée par la police, elle est toujours sous le choc de cette expérience douloureuse et ressent au quotidien le stress lié à cette situation. Elle vit à Bamako depuis son retour de France chez une amie de sa mère décédée, mais après plusieurs tentatives négatives pour trouver du travail et subvenir à ses propres besoins. Toukaranmouso se trouve maintenant sans travail et sans aucun soutien familial, sa situation en tant que femme célibataire est très difficile, c'est pour cela qu'elle souhaite encore tenter une nouvelle fois sa chance pour retourner en France auprès de sa sœur. Elle entend chaque fois à la télévision que l'UE apporte son appui aux migrants de retour par le financement de petits projets, mais elle n'a jamais réussi à avoir des informations précises sur ces projets.

**Tounkaranke 3:** migrant malien de 23 ans Tounkaranke 3 a été bloqué à la porte d'entrée du Royaume d'Espagne et retenu dans un centre de détention pendant 21 jours avant d'être refoulé par les autorités espagnoles vers le Mali, son pays d'origine. Il a quitté Bamako en passant par Gao, Algérie et la Libye où leur groupe a organisé la traversée de la mer avec la collaboration de passeurs qui les a aidé à trouver une pirogue. Ils sont finalement arrivés sur les côtes espagnoles après des jours passés sur l'eau sans eau et sans nourriture, toutes les prévisions ayant été épuisées et aussi parce qu'ils avaient perdu leurs repères et se sont égarés.

Depuis son retour, il n'arrive pas à trouver un emploi stable, même le commerce qu'il exerçait avant de partir ne lui est plus accessible car il a perdu le fil et n'a plus les moyens de se procurer des marchandises. Tounkaranke 3 ne compte plus reprendre la route de l'aventure: „Je vais rester ici au Mali pour essayer de commencer une nouvelle vie, j'ai trop souffert sur la route en partant en Europe, la traversée du Sahara et la Méditerranée avec tous les risques que cela implique, je souhaite avoir un fonds de commerce pour continuer avec le commerce des produits électroniques que je connais bien“.



**Tounkaranmousso 2:** est une jeune migrante malienne de 33 ans, mère de 3 filles dont la dernière (4 ans) effectua tout le parcours migratoire avec elle jusqu'à Paris en France. Elle est l'une des rares femmes maliennes qui osent prendre le chemin de l'aventure par la route et la mer pour espérer arriver en Europe. Tounkaranmousso 2: „Je suis partie parce que j'avais beaucoup de difficultés avec ma famille, je ne suis pas parvenu à être stable dans les deux mariages que j'ai contractée et cela n'est pas bien apprécié par la famille“. Elle s'est donc sentie obligée de prendre de la distance avec la famille et comme le commerce qu'elle faisait entre la Guinée et le Mali lui avait permis d'économiser un peu d'argent jusqu'à hauteur d'environ 1.500.000 FCFA (soit 2286 euros).

Depuis son retour dans la famille paternelle à Bamako, sa situation d'avant ne s'est guère améliorée, il existe une tension constante entre elle et les autres membres de la famille, certains pensent même qu'elle est revenue avec beaucoup d'argent et refuserait d'aider les autres. Tounkaranmousso a été très surprise de constater qu'elle et sa fille n'ont pas été acceptées en France qu'elle croyait être un pays qui protège les droits des femmes en particulier. „Je ne connais pas exactement la politique de l'Europe en matière de migration mais si elle permet l'expulsion des femmes et de leur enfant, alors elle n'est pas suffisamment humaine et respectueuse des droits des femmes“. La migrante a pour le moment repris son activité commerciale très difficilement, mais elle n'a plus de fonds de commerce, elle vit avec sa fille de 4 ans dont elle doit s'occuper seule, payer le loyer entre autres choses à faire.

**Tounkaranke 4:** en 2010, Tounkaranke 4 a quitté le Mali pour émigrer en France par la voie légale, il était fiancé avec une jeune fille de nationalité française qui l'a beaucoup aidé dans les démarches administratives pour l'obtention d'un visa. Mais après plusieurs années de séjour dans ce pays, il n'est pas parvenu à renouveler son titre de séjour en 2016 et est devenu un migrant illégal. Tounkaranke 4 est arrêté lors d'un contrôle de police, il reste en détention pendant quarante-cinq jours avant d'être expulsé à Bamako au Mali. Il vit actuellement à Bamako depuis près de 2 ans sans jamais eu le courage d'aller rendre visite à ses parents au village, faute de moyen financier. Il est arrivé au Mali avec les mains complètement vides, et affirme avoir laissé tous ses biens en France qu'il tente de récupérer avec l'aide l'AME, „je vis dans une situation très difficile et je ne sais pas combien de temps je peux encore résister, je ne travaille pas, je suis hébergé dans une maison en construction que je peux quitter à tout moment et je mange aussi grâce à d'autres personnes, c'est une vie ça?“ Se demande – t – il.

**Tounkaranmousso 3:** „Je suis partie en France pour rejoindre mon époux qui vivait là-bas déjà depuis quelques années, il était en règle et avait un travail. Nous avons eu 3 enfants dans ce mariage et moi je n'étais pas totalement régularisée“ tels sont les propos de la migrante Tounkaranmousso 3 que nous avons interviewé à Bamako. En effet, elle était liée seulement par un mariage religieux, sur le plan légal elle n'était donc pas l'épouse de son mari, mais ils continuaient leur vie de couple jusqu'au jour où elle perd son mari et décide de rentrer au Mali avec sa dépouille pour effectuer les cérémonies d'enterrement et de veuvage pour 4 mois. Malheureusement pour elle, le moment du retour arrivé, elle tombe gravement malade jusqu'au coma, son entourage était donc préoccupé par son sort. C'est ainsi que sa carte de séjour pourtant valable au moment de son arrivée à Bamako, est périmée et quelques mois après sa maladie, elle n'arrive pas à obtenir un visa pour rejoindre ses enfants restés derrière elle, malgré les explications données au Consulat, elle reste

toujours bloquée à Bamako loin de ses enfants. Cette situation a créé un choc psychologique chez Tounkaranmouso 3, car en plus d'être éloignée de sa famille, la garde de ses enfants tous mineurs a été confiée à une femme proche de la famille, mais qu'elle soupçonne d'être la maîtresse de son défunt mari. Elle vit dans la famille de sa mère qui s'occupe bien d'elle, donc contrairement à la plupart des migrants de retour, elle n'a pas de difficulté pour l'hébergement ni pour la nourriture à Bamako, sa seule préoccupation est de regagner ses enfants à Paris.

Les 7 entretiens individuels que nous venons de vous livrer sont tirés d'un lot de plusieurs migrants de retour, mais pour les besoins de ce travail, nous avons jugé nécessaire de retenir ces quelques témoignages. Il ressort de ces différents entretiens que les difficultés auxquelles les migrants de retour font face ici à Bamako s'articulent autour des problèmes avec la famille le logement, le manque d'emplois, mais aussi et surtout pour beaucoup d'entre eux le manque de perspectives pour l'avenir.

## **Groupe de Parole**

**Tounkaranke 1** expulsé de la France: „Grâce à la compréhension de ma situation par les membres de ma famille, je n'ai pas eu de difficultés au moment de mon expulsion et j'ai été très bien accueilli depuis que je suis revenu au Mali. Mais j'avoue que depuis que mon arrivée à Bamako, je vis dans l'espoir qu'un jour, je pourrais retourner en France, c'est pour cette raison d'ailleurs que je ne fais pas beaucoup d'efforts pour trouver du travailler ici à Bamako pour le moment. Mes parents essaient toujours de me consoler et aussi de me convaincre à refaire ma vie ici à Bamako, mais moi, je pense que cela n'est pas facile pour moi, je commençais à m'habituer à la France“. Tounkaranke 1 n'a pas subi de pressions de la part de sa famille, il se trouve dans une situation beaucoup plus intéressante que la plupart des migrants de retour.

**Tounkaranke 2** expulsé d'Allemagne: „Actuellement, je vis seul à Bamako dans une maison inachevée en attendant que son propriétaire me demande de quitter les lieux. Ma situation est extrêmement difficile ce qui m'a poussé à accepter de faire des petits travaux par-ci par-là pour assurer ma survie. Il arrive même que je ne trouve pas à manger faute d'argent puisque je n'ai pas un travail fixe. Je n'ai aucun soutien à Bamako ni familial ni économique et je n'ose pas retourner au village, car depuis que j'ai été expulsé au Mali, je n'ai pas eu de contact avec ma famille. Les membres de ma famille au village (père et mère, épouse et enfants) ne savent pas jusqu'à présent que je suis au Mali depuis 2 ans, expulsé par l'Allemagne. Je ne veux pas le faire maintenant, car j'ai été expulsé les mains complètement vides“. Ce migrant que nous avons aussi visité vit seul à Bamako dans une situation de précarité indescriptible sans soutien, sans famille et surtout sans travail aussi.

Il refuse catégoriquement de rentrer au village pour ne pas subir de l'humiliation pour lui-même d'abord, mais aussi pour ne pas soumettre tous les membres de sa famille à l'humiliation, donc il préfère souffrir seul plus tôt que d'entraîner tout le monde avec lui.

**Tounkaranmouso 1**, retournée volontaire de France: „je vivais en France depuis quelques années lorsque l'une de mes amies m'a convaincue d'accepter de retourner au Mali de façon volontaire pour que je puisse faire face correctement au traitement de ma maladie.

J'étais atteinte d'une maladie très bizarre dont le traitement efficace se trouverait au Mali ou dans un autre pays africain, malheureusement après ma guérison, je me suis rendu compte que mon mari vivait avec mon amie qui m'avait justement convaincue d'effectuer ce voyage au Mali. Le choc était d'une telle ampleur que j'ai failli replongée dans ma maladie, mais grâce au soutien de mes parents chez qui j'habite encore, j'ai résistée et acceptée ma nouvelle situation. Je n'ai pas de problème pour manger, ni dans mes relations avec la famille, mais je suis en train de chercher un travail depuis quelques années sans succès. Le gros problème que je rencontre sur le plan travail, certains responsables (hommes) n'hésitent pas à conditionner l'obtention du travail. Autres difficultés que j'affronte depuis mon retour à Bamako, c'est le refus catégorique des autorités françaises de me permettre d'aller rendre visite à mes enfants restés en France même si j'avais eu un visa de court séjour cela me rendrai heureuse, mais hélas!". Cette femme migrante est confrontée aux difficultés d'obtention d'un visa pour retourner auprès de ses enfants même si elle a perdu son mari à la suite d'une maladie qui l'avait obligé à retourner au Mali pour suivre un traitement traditionnel.

**Tounkaranke 3** expulsé de la France: „je vis dans des conditions extrêmement difficiles depuis mon retour au Mali. C'est vrai, je n'ai pas de problèmes avec ma famille au village, mais elle n'a aucun moyen non plus pour me venir en aide. D'ailleurs, elle dépendait en grande partie de l'argent que j'envoyais quand j'étais en France. Maintenant, Je suis devenu un sans domicile fixe (SDF), je ne dors pas toujours au même endroit, je change constamment de lieux pour survivre, il m'arrive même de dormir dans la rue devant un magasin ou dans les mosquées. J'ai eu grand choc depuis le jour où j'ai mis les pieds à Bamako, malgré le fait que j'avais informé ma femme de mon expulsion, elle n'était pas venue m'accueillir à l'aéroport, je ne voulais pas que les autres parents le sachent avant elle. Malheureusement pour moi, elle ne voulait plus de moi puisque je revenais au Mali par expulsion, donc je reviendrai les mains vides, complètement ruiné. Quelques jours seulement après mon arrivée, un jour lorsque je suis allé la rendre visite, j'ai été surpris et très choqué l'entendre me dire de ne plus jamais remettre les pieds dans leur famille, qu'elle avait entamé une procédure de divorce et qu'elle me fera parvenir les documents le moment venu. Nous sommes actuellement en instance de divorce devant le tribunal et c'est l'AME qui m'accompagne et m'oriente en me donnant des conseils. J'ai une qualification, j'étais conducteur d'engins lourds comme les Caterpillar ou les gros camions qui travaillent dans les mines d'exploitation. Mais comme tout le monde le sait ici au Mali, quand tu n'es pas recommandé, c'est très difficile d'avoir du travail, en tout cas depuis mon retour, tous les jours que Dieu fait, je vais en ville pour chercher du travail et n'importe lequel, mais sans succès. En ce moment, je n'ai qu'une seule envie, c'est de repartir à la migration“.

**Tounkaranke 3** est un jeune migrant malien expulsé et qui se trouve dans une situation de précarité très avancée à Bamako, il fait face à un problème de survie, il est sans logement fixe, sans travail, sans relation familiale et embourbé dans une procédure de divorce avec son épouse qui ne veut plus de lui.

**Tounkaranke 4 expulsé de l'Allemagne:** „Je suis bloqué à Bamako depuis mon expulsion, car j'ai du mal à retourner au village et voir ma famille. Pour l'instant, je ne travaille pas et je vis en location. J'arrive à payer mon loyer et à me prendre en charge grâce à l'économie que j'ai pu faire quand j'étais à l'étranger. Mes relations avec ma famille sont très tendues du fait que j'ai été expulsé, toi-même, tu le sais ici au Mali quand on est expulsé, on est vu comme

un fainéant ou une personne maudite. C'est pour cela d'ailleurs que je reste à Bamako en attendant d'être compris par ma famille au village".

**Toukaranmousso 2 expulsée de France:** „Je vis à Bamako pour le moment, mais ma situation est tellement difficile que je ne suis pas sûr de pouvoir rester. Je ne connais pas assez de personnes ici ce qui fait que je ne travaille pas et j'ai du mal à en trouver. J'ai beaucoup de difficultés pour faire face au paiement de mon loyer et de pouvoir manger convenablement. Pour le moment, je suis en bonne santé, mais au cas où je tombe malade, qu'est-ce que je vais devenir, qui s'occupera de moi ? Quand je pense à cette situation, cela m'inquiète beaucoup et me fait plonger dans des réflexions pessimistes et crée beaucoup d'angoisses chez moi, car en ma connaissance, il n'existe pas de structures d'appui aux soins en faveur des migrants ici au Mali". Elle nous a avoué pendant l'entretien que contrairement à beaucoup de migrants de retour, ses parents ne refusent pas de l'aider, mais c'est elle-même qui ne veut pas être dépendante des autres en tendant toujours sa main. Ses parents résident dans une capitale régionale du Mali et sont très fâchés contre elle parce qu'elle leur refuse leur aide, son cas est vraiment rare au Mali. Une femme qui ne compte que sur elle-même pour s'en sortir en affrontant la souffrance au quotidien, le chômage, et même la stigmatisation.

**Toukaranmousso 3 refoulée d'Espagne:** „A mon arrivée et pendant un moment, je vivais en paix et je m'entendais bien avec tout le monde. Parce que j'avais un peu d'argent sur moi que je partageais avec ma famille pour les aider à supporter les charges et autres besoins, les amis et les parents que je croyais compatir avec moi. Malheureusement, ce climat de paix et de convivialité ne sera que de courte durée, les mois passant, je devenais de plus en plus pauvre, je n'arrivais plus à résoudre même les problèmes élémentaires. Heureusement pour moi, je vis dans ma maison construite pendant que je vivais encore en Europe (Italie, Espagne) grâce à l'argent économisé difficilement pendant le parcours migratoire.

En ce moment, je ne travaille pas et je recherche du travail, d'ailleurs, c'est depuis que je suis de retour au Mali, je voulais participer à des formations de jardinage, mais je pense que pour que je puisse réussir dans cette activité, je dois faire une formation pour avoir une qualification. J'ai déjà effectué beaucoup de démarches en déposant des demandes de travail un peu partout et jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune réponse. Je suis prête à faire n'importe quel travail, j'avais même pensé à faire un projet de jardinage avec les femmes dans les villages, mais pour cela, il faut aussi avoir des relations avec les structures de financement.

Je n'ai pas de problème de logement, mais comme je suis une femme, dans notre société cela est un peu mal vu que je ne sois pas mariée et que je vive seule comme un homme. Sur ce côté, j'avoue que je subis aussi la pression de ma famille pour que je trouve un mari et des enfants, mais pour le moment, ce n'est pas ma préoccupation, je souhaite trouver un bon travail ici qui puisse me stabiliser ou tout simplement repartir en Europe".

**Toukaranke 5 expulsé d'Espagne:** „ Je pense que, nous les migrants une fois de retour dans nos pays d'origine nous rencontrons pratiquement les mêmes problèmes et nous vivons les mêmes situations de précarité. Ces problèmes sont liés au logement, à la nourriture, au travail et quelques fois à la santé. Personnellement, je suis quelqu'un de très vulnérable, je tombe régulièrement malade et le plus souvent, je n'ai aucune possibilité pour me faire soigner. Actuellement, je vis avec des amis. Mes relations avec ma famille se sont

détériorées depuis mon retour dû au fait que je suis revenu les mains vides de l'aventure comme on le dit.

Ma situation à Bamako se résume à celle-ci : pas de logement, en chômage, rupture avec la famille, exposé aux maladies sans possibilité de se faire soigner et enfin le manque de perspective". La situation de ce migrant est très précaire comme nous pouvons le constater avec son récit, mais le plus émouvant et qu'il a complètement perdu espoir à une vie meilleure, l'expulsion dit-il, a non seulement mis un coup d'arrêt à ses ambitions, mais lui a aussi fait perdre espoir à la vie.

**Tounkaranke 6 expulsé d'Espagne:** „J'habite aux alentours de Bamako dans un bidonville avec mes enfants et mon épouse qui m'a été d'un soutien inestimable sans laquelle je n'aurais jamais pu faire face à la situation que j'ai subi. C'est une épouse très compréhensive et je dirais même exceptionnelle qui me soutient dans toutes mes épreuves. Avant mon expulsion, je parvenais à résoudre les problèmes de ma petite famille et des parents grâce aux envois d'argent que j'effectuais. Je travaille auprès des maçons en leur servant de main-d'œuvre journalier pour ne pas laisser ma femme seule supporter les charges du logement, la santé et la scolarité des enfants et les autres charges de la famille. Mais malgré cela tout le soutien de ma femme, il arrive des fois que j'ai beaucoup de difficultés à pouvoir dormir la nuit tellement que je suis assailli de toute part par les soucis“.

**Tounkaranke 7 expulsé de Suède:** „Je suis malien et je suis parti à la migration il y a environ 10 ans pour m'installer en Suède. Avant la Suède, je vivais d'abord en Espagne, mais dans les causeries avec des amis ils m'ont convaincu que la Suède est mieux que l'Espagne, donc j'ai organisé le voyage pour aller dans ce pays. Après deux années passées sans travail et sans pouvoir régulariser ma situation, j'ai été arrêté par la police et expulsé dans mon pays alors que j'avais quitté ici pour fuir cette situation difficile que nous revivons actuellement. Je crois que je n'ai pas d'autre choix que d'aller rejoindre le reste de ma famille au village, mes deux parents ne sont plus de ce monde, mais je serais accueilli à bras ouvert par les parents de ma mère.

J'ai eu la chance d'avoir été récupéré par une équipe de l'AME, sinon j'allais totalement perdre la raison, c'est-à-dire devenir fou. C'est impossible de vivre à Bamako sans argent sans travail et aussi sans soutien amical ou familial, alors que moi, je manque de toutes ces choses que je viens de citer“.

En effet, Tounkaranke 7 a été récupéré par une équipe de l'AME lors d'une maraude dans un magasin en abandon au niveau de l'auto gare alors qu'il était censé être dans son village depuis plusieurs mois que cette même équipe l'avait accompagné pour qu'il puisse faire le voyage vers son village.

À la suite de l'organisation de ces groupes de parole, il faut noter que les personnes ayant participé aux échanges ont connu plus ou moins la violence à des degrés divers de la simple menace à l'agression verbale ou même physique (bousculades, immobilisation forcée) pendant leur expulsion. Ensuite, la rencontre a sans doute permis à chaque migrant de se libérer d'un certain nombre de soucis qui les perturbe constamment et qui se transforme en stress. Mais tous les migrants sont unanimes sur la nécessité pour le gouvernement à travers ses services techniques compétents en la matière de prioriser la prise en charge des migrants de retour en vue d'une meilleure réinsertion socioéconomique et professionnelle.

À défaut de cela, certains d'entre eux surtout les plus jeunes n'excluent pas leur volonté de reprendre la route de l'aventure par nécessité

## **Entretiens avec l'entourage familial du migrant expulsé**

### **Visite à domicile chez Tounkaranmouso:**

Notre équipe s'est rendue dans la famille paternelle de Tounkaranmouso dans laquelle elle vit actuellement depuis son retour à Bamako au Mali.

Nous avons constaté sur place que de façon générale, elle entretient de bonnes relations avec les membres de sa famille qui ont accueilli l'équipe de travail avec enthousiasme. Après la présentation des membres de l'équipe et les raisons de notre visite, le kit a été remis à la famille et la discussion a commencé aussitôt. La famille n'a pas manqué de saluer tout ce que l'AME fait pour les migrants en difficultés, plus précisément ce qu'elle fait pour leur fille elle a exprimé son soutien et sa solidarité sans faille avec la migrante. Le chef de la famille s'est exclamé en ces termes: „Ma fille mérite toute notre attention, c'est une fille ambitieuse qui voulait les meilleures choses du monde pour nous ses parents. Malheureusement, le sort en a voulu autrement, tout ce que nous pouvons faire, c'est de l'aider à surmonter cette épreuve et avoir une vie calme et apaisée“.

En évoquant les difficultés, ils ont cependant manifesté leur inquiétude sur l'état psychologique de Tounkaranmouso, car il arrive des fois qu'elle reste seule et silencieuse pendant un long moment, en donnant l'impression de quelqu'un qui est assailli de toute part par les problèmes et qui n'a toujours pas oublié son expulsion. La famille évoque les problèmes liés au manque de travail de leur fille qui, pourtant fait de gros efforts pour trouver un travail qui lui permettra sans doute d'oublier un peu ses soucis.

La famille a aussi mis l'accent sur le processus de divorce auquel elle a été soumise et dont elle continue de souffrir en cachette. Tounkaranmouso était une femme mariée depuis 9 ans, elle a eu 4 enfants dans ce mariage, elle était partie rejoindre son mari en Europe il y a seulement 2 ans. Elle fut très surprise de constater sur place que son mari menait une double vie ce qui ne facilita pas son intégration en France.

Tounkaranmouso souhaite bénéficier du renforcement de ses capacités par la formation et acquérir du matériel pour qu'il puisse mettre en place son propre atelier de coiffure et de couture.

### **Visite à domicile chez Tounkaranke**

Chez Tounkaranke, il a été constaté qu'il entretient des relations extrêmement tendues avec plusieurs membres de sa famille à commencer par ses belles-sœurs (les 2 épouses de son frère). Depuis le retour de ce migrant au Mali, il vit dans la famille de son frère aîné à Bamako, le reste des parents vivent dans leur village d'origine. Malgré tout notre équipe a été bien accueillie par la famille et ils ont accepté de prendre le kit, il faut souligner que cette famille est à l'abri du besoin, elle est plus ou moins aisée.

Contrairement à ses épouses, le frère de Tounkaranke comprend bien la situation difficile que son frère traverse après son expulsion de l'Allemagne lui-même étant un ancien retourné volontairement pour s'installer au Mali. Les belles-sœurs trouvent que Tounkaranke est devenu insupportable, mesquin et s'énerve à la moindre petite discussion. Ses belles-sœurs: „Nous avons essayé d'avoir une bonne relation avec ce fainéant, mais il n'

il y a rien à faire, il nous prend pour ses expulseurs de l'Europe, parfois, on se demande vraiment s'il n'a pas perdu la raison". C'est vrai que Tounkaranke a des relations tendues avec ses belles-sœurs, mais les mots durs qu'elles viennent de lui lancer son de la plaisanterie, c'est pour le taquiner. Dans notre société, il n'est pas fréquent de voir que les belles-sœurs et les beaux-frères ne s'entendent, il existe entre ces deux de la plaisanterie, ce qui fait qu'ils peuvent se lancer des phrases ou des mots durs sans que cela ne soit méchant.

Le migrant lui-même pense que ses belles-sœurs ne le prennent pas trop au sérieux ce qui le rend parfois très nerveux et cela lui donne l'impression d'être comme un homme inutile et qui refuse de travailler. Alors qu'il n'en est rien, la réalité est qu'il a toujours envie de repartir en Europe par tous les moyens et l'attitude de ses belles-sœurs est de pouvoir le dissuader de ce projet qu'elles considèrent comme dangereux. S'il veut aller par n'importe quel moyen, cela signifie qu'il pourrait aller même par le Sahara et la Méditerranée, personne ne veut le soutenir dans cette initiative même pas son frère.

Par rapport aux difficultés qu'il rencontre au Mali depuis son retour, il évoque le manque de travail, les incompréhensions avec la famille et l'absence de sommeil qui trouble sérieusement son équilibre.

Son souhait, aujourd'hui, est de l'aider à retourner en Europe ou à l'acquisition des matériels pour qu'il puisse monter son propre atelier de soudure.

## **Annexe 2: Les entretiens avec les organisations la société civile et les services étatiques et Institutions internationales**

### **La Coalition des Alternatives Dette et Développement (CAD-Mali)**

La CAD-Mali<sup>21</sup> est une coalition, une plateforme regroupant plusieurs organisations de la société civile malienne, nous avons réalisé un très long échange sur la question migratoire dans leur bureau à Bamako et dont nous exposons ici à travers 5 questions qu'ils ont bien voulu répondre.

#### **1) *Pensez-vous que les opérations de reconduite à la frontière concernant les migrants maliens d'Europe se font dans la légalité et le respect des droits de l'homme?***

Les opérations de reconduite à la frontière concernant les migrants maliens d'Europe se font généralement dans le respect des procédures légales. Mais ce qu'il faut souligner et qui est important, ce sont ces procédures mêmes que nous trouvons injustes à l'égard des migrants africains, il y a certainement des violations de droits pendant l'arrestation, la détention et l'expulsion du migrant. Les migrants qui essaient de résister à l'expulsion sont attachés de sorte qu'ils ont du mal à respirer, cela constitue une atteinte à leur intégrité physique.

#### **2) *Quelles sont selon vous les conséquences des politiques migratoires européennes sur les politiques africaines en générale, et maliennes en particulier(PONAM)?***

Dans la gestion de la migration, il est déplorable de constater que les Etats africains ne parlent pas le même langage, ce qui constitue un élément fondamental dans cette situation.

---

<sup>21</sup>Site de la CAD-Mali

En novembre 2015, cette divergence des pays africains est apparue au grand jour pendant que certains Etats africains étaient en train de chercher beaucoup plus d'argent, d'autres pensaient que le minimum suffisait pour empêcher la migration.

Un autre aspect négatif des PME est leur transposition sur les politiques nationales, ce qui revient à imposer la volonté et la vision de l'Europe au détriment des politiques nationales de migration comme la PONAM au Mali. Celle-ci n'est pas mise en œuvre de façon effective faute de manque de financement, l'une des failles de cette politique est que les autorités n'ont pas prévu sa prise en charge par le budget national, elles comptent sur les financements extérieurs et précisément sur l'appui de l'UE. De surcroît, ces politiques de l'UE ne prennent pas en compte les réalités africaines, elles sont inadaptées à nos contextes nationaux.

**3) *Savez-vous comment vivent les migrants expulsés à Bamako et quels sont les différents défis se posent à eux ?***

La question portant sur les défis de réinsertion des migrants de retour est à la fois immense et énorme. Les migrants de retour à Bamako vivent dans des conditions très difficiles et surtout, ils vivent dans le désespoir et sont confrontés au chômage chronique.

Ils sont le plus souvent confrontés à un défi d'intégration, de financement et aussi à un problème de formation. Ces jeunes ont besoin d'être formés pour faciliter leur réinsertion socioéconomique et professionnelle. En plus des campagnes de sensibilisation de l'Etat, il faut donner aux jeunes, de réelles opportunités qui permettraient leur épanouissement et leur installation durable dans leurs milieux locaux. À titre d'exemple, un jeune qu'on installe dans l'embauche bovine ou dans l'aquaculture et qu'on n'accompagne pas, il sera confronté au problème d'écoulement de son produit, dans ce cas, il va être obligé de vendre à perte, et à long terme l'activité va s'arrêter.

**4) *À votre avis, la politique européenne en matière de migration a-t-elle des répercussions sur les Protocoles de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO?***

Les politiques européennes impactent négativement sur la libre circulation des personnes et des biens dans notre espace sous régional, par exemple, il n'est plus facile pour les citoyens de la CEDEAO de se rendre au Niger. La criminalisation de la migration conduit forcément à une confusion terrible qu'il faut éviter à tout prix aboutissant à des cas de violations des droits de l'homme.

**L'Association des Jeunes pour le Développement et le Progrès (AJDP)**

L'AJDP est une association malienne qui travaille sur des programmes relatifs à la prise en charge des jeunes filles aide-ménagères qui ont des difficultés à Bamako. Mais, l'ONG intervient également sur des questions de migration comme la violation des droits des migrants, le trafic et la traite qui concerne à la fois les migrants qui partent loin et aussi les aide-ménagères qui sont généralement des jeunes filles venues des villages pour travailler à Bamako. C'est pour cette raison que nous avons jugé nécessaires de recueillir leur avis sur ce sujet relatif aux difficultés que vivent les migrants de retour au Mali.

**1) *Pensez-vous que les opérations de reconduite à la frontière concernant les migrants maliens d'Europe se font-elles dans la légalité et le respect des droits de l'homme ?***

Oui, à mon avis, ces opérations se déroulent dans la légalité et dans le respect des droits des pays expulseurs. Lorsqu'un pays met en place des lois concernant l'entrée et le séjour sur son sol, il faut respecter ces lois avant d'entrer et d'y séjourner donc on comprend que ceux qui ne les respectent pas soient expulsés. Mais par rapport aux droits de l'homme, il y a



souvent violation avec le traitement de la police ou même l'application de mesures qui n'ont pas de base légales.

**2) Quelles sont selon vous les conséquences des politiques migratoires européennes sur les politiques africaines en générale, et maliennes en particulier(PONAM)?**

Les ressortissants des pays africains subissent beaucoup les conséquences des PME, notamment lorsque nos compatriotes sont expulsés de l'Europe. Ceci étant, l'espace CEDEAO est régi par des textes, les pays africains sont indépendants et ont donc ils ont une certaine autonomie quant à la gestion des espaces de libre circulation. Cependant, il faut relativiser cette indépendance par rapport aux textes internationaux ratifiés par les Etats membres. Certes, il peut y avoir des influences, mais on ne doit pas penser que cela puisse être considéré comme une véritable entrave à la libre circulation dans l'espace CEDEAO dans la mesure où les textes sont librement adoptés par les États membres. Nous pensons qu'il appartient aux pays africains d'assumer leur indépendance et de ne pas se laisser influencer, sinon pourquoi on parle de souveraineté de ces Etats.

**3) Savez-vous comment vivent les migrants expulsés à Bamako et quels sont les différents défis se posent à eux ?**

Lorsque nos compatriotes sont expulsés de l'Europe, une fois arrivés ici et accueillis, ils ne bénéficient plus de suivi, c'est un problème pour les migrants et pour l'Etat. Pour notre part, nous accueillons surtout les filles migrantes issues de l'exode rural (migration interne) mais nous côtoyons les migrants expulsés d'Europe. La majorité d'entre eux vit dans des conditions très difficiles à Bamako et rencontre des problèmes de logement, de travail, de santé, et même des problèmes liés à la nourriture. Malheureusement une fois arrivé au Mali, le gouvernement les considère comme des maliens ordinaires et ne peut pas avoir un traitement spécial à cause de leur statut de migrant retourné.

**4) A votre avis, la politique européenne en matière de migration a – t – elle des répercussions sur les Protocoles de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO?**

À mon avis, l'espace CEDEAO est régi par des textes, maintenant l'Europe exerce-t-elle une certaine pression dans la gestion de la CEDEAO ? Doit – elle ou peut – elle s'immiscer dans cette gestion ? Je pense que les pays africains sont indépendants et ont donc une certaine autonomie quant à la gestion des espaces de libre circulation.

À part le fait qu'il faut relativiser cette indépendance par rapport aux textes internationaux ratifiés par les Etats membres. Donc, il peut y avoir des influences, mais je ne pense pas que cela puisse être considéré comme une véritable entrave à la libre circulation dans l'espace CEDEAO dans la mesure où les textes sont librement adoptés par les États.

### **Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME)**

Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur est un organe consultatif à caractère associatif, laïc, apolitique créé lors de la Conférence Nationale en 1991, c'est une structure fédérative des conseils de base des Maliens de l'extérieur.

L'équipe de l'AME a été accueillie au siège de cette structure pour un échange qui s'est déroulé sous forme de questions-réponses en se référant à la fiche d'entretien conçue à cet effet.

**1) Pensez-vous que les opérations de reconduite à la frontière concernant les migrants maliens d'Europe se font-elles dans la légalité et le respect des droits de l'homme ?**

Pour les cas des retours volontaires, les opérations se passent dans des conditions acceptables. Par contre, dans les autres formes de retour (notamment les cas de retour involontaire ou expulsion), parfois, les droits ne sont pas respectés. À titre illustratif, une personne reconduite sans qu'il ait épuisé ses droits de recours dans le pays de résidence, on peut dire qu'un de ses droits n'a pas été respecté. D'après aussi les récits de certains migrants de retour, lors de leur détention, ils n'ont pas eu accès à un médecin alors qu'ils se trouvaient dans des conditions critiques ; ils n'ont pas eu de traitement médical adéquat. Dans ce cas, aussi, les droits de ces personnes n'ont pas été respectés.

Il s'agit là quand même des violations des droits de l'homme, même si ces cas sont isolés, ce n'est pas le nombre qui compte, mais plutôt l'inobservation du respect des droits de la personne humaine.

Il faut noter aussi que les cas d'expulsion qui se passent en Afrique ne respectent pas du tout les droits de l'homme.

**2) Quelles sont selon vous les conséquences des politiques migratoires européennes sur les politiques africaines en générale, et maliennes en particulier(PONAM)?**

Les politiques européennes ont des répercussions sur les politiques africaines et aussi sur la vie à l'intérieur des Etats comme le cas de la PONAM au Mali. Les PME ont surtout des répercussions sur la vision même de la migration qui est de plus en plus perçue comme un phénomène criminel, alors qu'en réalité, la migration est un droit.

**3) Savez-vous comment vivent les migrants expulsés à Bamako et quels sont les différents défis se posent à eux ?**

Les migrants qui sont chanceux sont accueillis par leurs familles ou leurs proches et sont intégrés dans la société. Une autre catégorie est prise en charge par les services publics ou les ONG et associations. Mais par contre, il y a d'autres catégories qui ne sont prises en charge ni par la famille ni par les structures étatiques ou non-étatiques, ils vivent dans la nature et ne savent pas où aller, même si elles sont minoritaires. Concernant les mesures d'accompagnement, il n'existe pas de dispositif pérenne d'accompagnement des migrants de retour au niveau du HCME ; notre tâche consiste dans un premier temps à faire l'accueil, l'accompagnement psychologique, ensuite, on fait en sorte que la prise en charge de ces personnes soit rassurée par les services spécialisés de l'Etat (protection civile, par exemple).

**4) À votre avis, la politique européenne en matière de migration a-t-elle des répercussions sur les Protocoles de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO?**

Aussi, avec les accords (bilatéraux) passés entre certains Etats de l'Afrique de l'Ouest et l'UE, la liberté de circulation dans notre espace communautaire est remise en cause. À cela s'ajoute l'installation par l'EU des centres de tri dans les pays membres de la CEDEAO comme à Agadez, au Niger par exemple. L'existence de ces centres freine la mobilité humaine. Sur le plan international, les politiques européennes tendent également de marginaliser les textes juridiques en matière de migration.

**L'association ASPAD (Action pour la Solidarité, la Paix et le Développement)**

L'ASPAD est une jeune organisation de la société civile malienne qui travaille surtout pour l'éducation civique des jeunes filles et garçons au Mali. Elle intervient sur les questions relatives aux droits humains, la transparence dans les industries extractives, les politiques migratoires également.

**1) Pensez-vous que les opérations de reconduite à la frontière concernant les migrants maliens d'Europe se font-elles dans la légalité et le respect des droits de l'homme?**

De notre point de vue, ces opérations de reconduite de nos compatriotes d'Europe se font généralement dans la violation de leurs droits. Nous savons par exemple que certains sont attachés comme du bois de chauffage, mains et pieds attachés, la bouche scotchée et immobilisés par plusieurs policiers pendant le vol. Mais ce qu'il faut souligner et qui est important, ce sont les politiques européennes mêmes qui ne sont pas suffisamment protectrices des droits des migrants africains. D'abord, il existe cette sélection des migrants que nous trouvons inacceptable et que nous dénonçons avec force, elle est ce que l'ancien président de la France soutenait la migration choisie.

**2) Quelles sont selon vous les conséquences des politiques migratoires européennes sur les politiques africaines en générale, et maliennes en particulier(PONAM)?**

Les PME ont beaucoup d'influences négatives sur les politiques africaines sinon nous sommes mêmes tentés de dire que les politiques africaines sont le prolongement de celles de l'Europe. En réalité, la politique malienne de migration et non seulement influencée, mais même dictée par l'UE. Malheureusement notre pays n'a pas été autonome ou souveraine au moment de l'élaboration de la PONAM qui a été influencée par des „ experts“ commandés par l'UE à travers le CIGEM<sup>22</sup>.

**3) Savez-vous comment vivent les migrants expulsés à Bamako et quels sont les différents défis se posent à eux?**

Oui bien sûr que nous savons que les migrants vivent une situation de précarité indescriptible et sans assistance réelle de l'Etat malien qui pense à tort évidemment que les migrants expulsés redeviennent automatiquement des maliens ordinaires. Certains migrants sont rejetés par leur famille à cause de leur expulsion et aussi parce qu'ils reviennent bredouillent à la maison.

**4) À votre avis, la politique européenne en matière de migration a – t – elle des répercussions sur les Protocoles de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO?**

Nous pensons que les PME ont des répercussions sur l'espace CEDEAO et nous craignons qu'à ce rythme, cela provoque des tensions à l'intérieur de cet espace ou même crée des conflits. Comment pouvez-vous comprendre qu'un pays membre de la CEDEAO empêche les ressortissants d'un autre pays membre alors que ceux-ci possèdent leurs documents de voyage en règle? Il y a ici une violation des protocoles de libre circulation des personnes par cet Etat, mais il n'a pas de sanction et si d'autres pays se comportent de la sorte, ceci peut nous conduire vers l'éclatement de l'espace.

## **Entretiens avec les Universitaires**

Les acteurs universitaires sont importants pour l'analyse de cette question de migration et surtout de ses implications avec les politiques de l'UE dans la recherche de solutions durables aux problèmes que la migration pose. Dans les différents entretiens que nous avons eu avec le monde universitaire nous a conduits à retenir deux questions centrales pour la conduite et l'administration des questionnaires les concernant.

**Docteur Nouhoum TANDINA** Spécialité Droit public/Droit des migrations, Enseignant Chercheur à l'Université de Bamako au Mali

**1) Quelles sont selon vous les conséquences des PME sur les migrants?**

---

<sup>22</sup> Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali créé en 2006

Les PME ont un impact négatif sur la personne des migrants eux-mêmes. D'abord, ils reviennent au pays très affecté sur le plan psychologique, cela peut provoquer des difficultés de réinsertion au niveau de la famille et pour le travail, c'est-à-dire qu'il doit affronter les réalités du chômage ici au Mali. En plus, le migrant, qui auparavant constituait un pilier financier de la famille sera très rapidement confronté à des difficultés de compréhension avec celle-ci s'il ne trouve pas du travail ou une autre source de revenus. Certains vont même le percevoir comme un fardeau, une charge pour la famille. Les migrants expulsés reviennent quasiment la main vide dans le pays d'origine et leurs biens restent dans les pays d'accueil ne sont pas récupérés le plus souvent. La seule conséquence positive qu'on peut éventuellement tirer de l'expulsion serait peut-être, le retour des cerveaux (les migrants intellectuels) de même que ceux ayant acquis une expérience professionnelle dont le pays d'origine pourra bénéficier.

**2) *Quels sont leurs impacts sur les politiques africaines et sur la libre circulation dans l'espace CEDEAO ?***

Les politiques européennes ont un impact négatif sur les politiques nationales africaines. Dans la PONAM, la migration est considérée comme un facteur de développement, mais pas un problème. Le migrant qui va travailler dans le pays d'accueil peut, par la suite effectuer des transferts de fonds et de son savoir-faire vers son pays d'origine.

Il apporte également de nombreux services sociaux dans sa localité d'origine comme la construction des écoles, des hôpitaux.

Il contribue donc à la création d'emplois et participe positivement dans le développement de son pays d'origine. À partir du moment qu'il est expulsé, cela aura obligatoirement un impact négatif sur le processus de développement de son pays. Puisque les transferts et les divers services sociaux qu'il effectuait vont s'arrêter.

**Entretien avec Docteur Diachari Poudiougou** Enseignant Permanent à l'Université des Juridiques et Politiques de Bamako

**1) *Quelles sont selon vous les conséquences des PME sur les migrants ?***

Une politique malienne de migration ne peut être qu'influencée voire même dictée par l'UE. Le Mali n'a pas en réalité une politique autonome ou souveraine en matière de migration, parce que tout simplement, l'Etat est resté impuissant face à toutes les violations des droits de ses ressortissants migrants.

Il ne s'est pas prononcé ni dénoncé suffisamment ces violations qui se font régulièrement, il ne fait que suivre les orientations et les directives de l'UE. C'est pourquoi vous avez sans doute constaté toute la polémique qu'il y a eu à propos du manque de transparence dans la question de la signature ou pas de l'accord de réadmission entre le Mali et l'UE.

**2) *Quels sont les impacts des PME sur les politiques africaines et sur la libre circulation dans l'espace CEDEAO?***

De nos jours, il existe des difficultés et beaucoup d'obstacles dus aux politiques européennes qui ont des incidences directes sur la libre circulation au sein de notre espace régional. Les politiques de l'UE de lutte contre l'immigration dite irrégulière font irruption jusqu'à l'intérieur des pays soit disant pour combattre la migration à la source. Il y a donc ce qu'on appelle une externalisation de ces politiques au-delà des frontières européennes et ce phénomène est perceptible dans beaucoup de régions d'Afrique comme en Afrique de l'Ouest avec la CEDEAO. La situation en Libye illustre aussi parfaitement cette volonté européenne d'externaliser ses frontières, c'est-à-dire une volonté de vouloir contrôler toutes

les routes migratoires qui mènent jusqu'en Europe avec les violations de droits qui les accompagnent.

**Docteur Oumar Traoré** Enseignant et Secrétaire principal de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)

**1) Quelles sont selon vous les conséquences des PME sur les migrants?**

Certains migrants de retour notamment ceux qui vivent dans des villes arrivent quand même à se reconvertir dans d'autres activités même si cela est parfois très difficile et peut prendre beaucoup de temps. Ceux qui vivent dans des milieux ruraux ont souvent du mal à se retrouver, car en plus du fait qu'ils arrivent dans des conditions d'expulsion difficile, totalement démunis ce qui provoque chez eux un trouble psychologique créant un sentiment d'échec personnel. Sur le plan social, ils ont du mal à réintégrer la société, ils n'arrivent pas à faire en quelque sorte le deuil de leur expulsion d'où la nécessité d'assurer pour eux une prise en charge psychologique appropriée.

**2) Quels sont les impacts des PME sur les politiques africaines et sur la libre circulation dans l'espace CEDEAO?**

Il y a un phénomène qu'on appelle la mondialisation qui s'organise d'abord au niveau régional et sous régional pour être plus efficace. C'est pourquoi il existe en Afrique de l'Ouest des espaces communs comme l'UEMOA et la CEDEAO. Ces organisations englobent des pays qui se sont mis d'accord et qui sont obligés de se mettre en partenariat avec d'autres regroupements tels que l'UE. Donc, sans doute, il y a des répercussions parce que nos pays sont dépendants maintenant sur plusieurs plans, les pays puissants vont toujours essayer de venir nous imposer leur Vision du monde.

Les pays sont obligés de coopérer par rapport à la réglementation des questions qui les concernent tous, c'est le cas pour ce qui concerne les questions migratoires. Si nous voulons faire une politique nationale, nous devons faire en sorte que cette politique puisse être lisible pour nos compatriotes et ne pas être en contradiction aussi avec les politiques des pays avec lesquels nous collaborons sur les questions de migration. Partant sur cette base, les PME ont forcément des impacts ou influences sur la nôtre. C'est ce qui justifie les consultations entreprises par nos ministères en charge de ces questions et les pays européens. Il est donc clair que sur ce plan un partenariat est nécessaire entre l'UE et le Mali, il y va de notre intérêt pour que nous puissions quand même sauvegarder les intérêts de nos compatriotes.

Il existe plusieurs services techniques de l'Etat qui ne sont pas directement impliqués dans la PONAM, ce sont des services d'emplois rattachés au Ministère de Solidarité. Même si d'autres ministères et ONG œuvrent dans ce sens, c'est surtout au niveau du Ministère de la Solidarité que la question de la migration est prise en compte effectivement. L'une de ses directions, la DNDS (direction nationale du développement social) assure la prise en charge des urgences. Dès que les maliens sont expulsés, ils trouvent les agents de la DNDS et ceux de la Protection Civile à l'accueil à l'aéroport ou dans les gares routières. Ces deux structures font souvent appel à l'Association des Jeunes Psychologues si elles dénotent chez les migrants des problèmes psychologiques qu'il faut traiter. Ensuite, il y a également la DNPSES (Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Sociale et Solidaire) qui est chargée de la réinsertion socioéconomique des migrants sur la base d'un programme de réinsertion.

## **Les entretiens avec les services étatiques**

L'équipe de l'AME a jugé nécessaire de solliciter la collaboration de 5 Ministères du Mali impliqués dans la gestion de la question migratoire. Malheureusement, sur les 5 Ministères sollicités seul le Ministère des Maliens de l'Extérieur a répondu et accepté de se prêter à nos questions relatives à la migration.

### **Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine**

Notre équipe a rencontré Docteur Boulaye KEITA, Conseiller Technique au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA). Il répond à une série de questions que nous lui avons administrées et que nous regroupons ici de façon synthétique en 3 grandes questions. L'entretien a été réalisé sous forme de question-réponse.

#### ***1) Savez-vous comment vivent les migrants expulsés à Bamako et quels sont les différents défis qui se posent à eux?***

À Bamako, très généralement les migrants se regroupent au sein des associations de migrants, parce que ce sont des personnes qui ont vécu les mêmes événements et qui ont migré dans le même contexte. Une fois qu'elles se retrouvent ici, elles forment des associations (de défense aux droits de migrants, l'accompagnement des initiatives des migrants...). A Bamako, beaucoup de migrants de retour évoluent dans ce secteur sinon, ceux qui ont des moyens créent leur propre entreprise. Il y en a également qui ne font rien du tout et qui vivent dans des situations de précarité indescriptible.

Néanmoins, ce qu'il faut souligner, c'est qu'il y a beaucoup de retour, mais les mesures d'accompagnement ne sont pas toujours à la hauteur. Il nous faut un dispositif beaucoup plus robuste, beaucoup plus costaud pour faire face à ce grand défi.

#### ***2) Quelles sont les conséquences de la politique européenne de migration sur notre propre politique (PONAM)?***

Par rapport à la PONAM, les préoccupations contenues dans le document de la PONAM reflètent celles de nos partenaires (les Etats de l'UE).

Entre la PONAM et la politique européenne, il existe plutôt une complémentarité, il n'y a pas de contradiction entre les deux politiques.

Mais pour mieux gérer la migration, il faut répondre aux défis du développement dans nos pays cela signifie qu'il faudra créer les conditions qui retiennent les candidats sur place. On est tous aussi d'accord qu'il faudra lutter contre les réseaux de passeurs pour éviter l'exploitation des personnes migrantes.

Un autre aspect des PME sur nos politiques, c'est de faciliter l'obtention de visas aux demandeurs pour qu'ils ne soient pas obligés d'emprunter les chemins dangereux et aller se jeter dans le Sahara et la Méditerranée. Il faut renforcer la migration légale.

Mais l'UE est aussi confrontée à deux problèmes majeurs qui sont la montée des partis politiques ou mouvements d'extrêmes droites qui ne veulent pas entendre parler d'étrangers et les crises économiques qui aboutissent sur le chômage des citoyens européens ces facteurs combinés avec d'autres réduisent les possibilités de migration, les pays européens ne peuvent pas ouvrir de canaux officiels de migration à cause de ces réalités.

Par ailleurs, il faut reconnaître aussi que nos migrants qui partent en Europe n'ont pas toujours de qualification et cela rend difficile l'accès à l'emploi dans ces pays. Or un migrant qui n'a pas d'emploi devient une charge, une gêne pour le pays où il se trouve, ainsi donc la

question du retour revient constamment sur la table. Pour l'UE, le retour concerne les personnes qui ne travaillent pas, qui sont des charges supplémentaires. Par exemple, dans certaines localités en Italie, la population étrangère dépasse deux ou trois fois la population locale.

Il faut donc organiser leur retour, mais pour nous les pays africains, il s'agit d'une question sensible. Depuis dix ans, nous sommes en négociations avec la France sur cette question et jusqu'à présent aucun accord n'a été trouvé. Le retour et la réadmission demeurent des questions sensibles pour l'Europe et pour l'Afrique.

Bref, en matière de politiques, il n'y a pas de contradiction seulement en terme de la gestion de certains aspects de la migration (retour et réadmission des migrants) nous avons des difficultés liées à des contextes qu'il faut comprendre.

### ***3) La PME a-t-elle des répercussions sur la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO ?***

Quand on observe les dispositifs déployés par l'UE au Niger, on se rend compte que la politique européenne de migration a bien sûr des impacts sur la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO. Malgré le fait que les pays membres de la CEDEAO ont, une approche commune de la question migratoire, un espace communautaire faisant la promotion de cette libre circulation, les dispositifs européens engagés au Niger, à Agadès surtout, freinent cette libre circulation.

Parce que ce sont les ressortissants membres de la CEDEAO qui sont arrêtés et refoulés depuis le Niger et cela met en cause le fondement même de notre intégration.

## **Les Institutions et Organisations internationales**

Les institutions internationales sont des acteurs majeurs dans la gestion de la question migratoire à travers le monde. Dans le cas spécifique des conséquences des PME en Afrique de l'Ouest, les impressions de l'UE et de l'OIM sont indispensables puisqu'elles opèrent activement au Mali et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais notre espérance de pouvoir recueillir l'avis de ces acteurs majeurs sur la question migratoire n'a pas été à la hauteur de nos attentes, autrement dit, ce que nous avons obtenu dans les échanges que nous avons pu avoir n'a pas beaucoup contribué à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi donc, notre équipe a été reçue dans les locaux de l'OIM et au siège de la Délégation de l'UE tous les deux à Bamako, nous vous livrons la synthèse de la discussion.

## **L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

L'équipe de l'AME a été accueillie dans les locaux de l'OIM à Bamako le 09 août 2017 dans le cadre de l'étude sur les conséquences des PME en Afrique de l'Ouest et spécifiquement à Bamako au Mali. Mais les deux personnes qui ont accueilli l'équipe d'enquête n'ont pas souhaité répondre au questionnaire au nom de l'OIM, mais plutôt en leur propre nom. Autrement dit les prises de position qu'elles ont exprimées ici ne sont nullement celles de l'OIM même si notre demande de rencontre avait été adressée à l'OIM non pas à ces deux personnes. Par rapport aux conséquences des expulsions effectuées par l'UE, nos interlocutrices répondent que l'UE applique justement une politique sécuritaire pour la gestion de la migration pour contribuer au renforcement de la sécurité dans la région, mais elle n'a nullement pour objet de mettre fin à la migration.

Selon elles, l'OIM développe actuellement au Mali un projet de réinsertion des migrants de retour.

L'OIM n'a pas pour vocation de mettre fin à la migration ou d'empêcher les migrants de partir et circuler librement, nous apportons notre protection aux migrants dans un but humanitaire disent-elles, nous ne pouvons pas nous positionner sur la question des politiques migratoires de l'Europe.

### **La Délégation de l'Union européenne au Mali**

Notre équipe a été reçue dans les locaux de la Délégation de l'Union européenne au Mali le jeudi 24 août 2017 par deux responsables. L'objet de notre visite, initialement portait sur le sujet de la recherche conduite par l'AME en vue de faire connaître les conséquences des PME sur les migrants de retour et leur entourage familial, sur la libre circulation en Afrique de l'Ouest et aussi sur la politique migratoire de l'Etat malien. À la Délégation de l'UE comme à l'OIM, les personnes qui nous ont accueilli n'ont pas accepté d'échanger avec nous sur le sujet au nom de leur structure respectives mais contrairement à l'OIM, à la Délégation de l'UE nos interlocuteurs ont précisé qu'ils ne sont pas les personnes les mieux indiquées pour répondre à nos questions.

Elles nous ont de ce fait, promis de transmettre la fiche d'entretien de l'étude à la personne habilitée à répondre à nos questions pour qu'elle puisse la renseigner et nous la faire parvenir par e-mail.

Malheureusement, après plusieurs mois d'attentes et de rappels, nous n'avons pas eu notre fiche d'entretien renseignée ce qui aurait permis de donner l'avis de la Délégation de l'UE au Mali sur cette thématique de la migration qui interpelle fortement l'UE.

Néanmoins, les deux responsables ont accepté d'échanger avec notre équipe sur la question migratoire de façon générale et surtout sur les aspects positifs des politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest comme au Niger et au Mali.

Selon les représentants de la délégation de l'UE, il y a un travail d'information à faire sur leur politique, par exemple à Agadez au Niger, l'UE crée des emplois à travers les fonds fiduciaires. L'UE a bien évidemment une politique de réinsertion économique des migrants expulsés, ensuite au Mali dans les jours à venir un projet visant la réintégration d'environ 2000 migrants de retour. Une question par rapport à la transparence dans la gestion des fonds octroyés par l'UE et leur accessibilité par les OSC africaines. Dans leurs réponses, nos interlocuteurs soutiennent que dans le cadre de la gestion des fonds fiduciaires, un nouveau système de suivi des projets financés par l'UE a été mis en place. Elles admettent que jusque-là seules les agences de coopération sont les partenaires privilégiés et les ONG internationales ont directement accès aux fonds fiduciaires, mais le MMEIA détient toutes les informations et détails de tous les projets sur les fonds fiduciaires. Selon eux, la migration est une question très présente dans les débats politiques en Europe actuellement.

Le développement d'un pays relève de la responsabilité de ses gouvernants avant tout, elle pense qu'il est important d'endiguer le flux migratoire.

### **Les Ambassades des pays membres de l'UE au Mali**

Les représentations diplomatiques de certains pays membres de l'UE au Mali ont été contactées par l'équipe de l'AME pour leur permettre de donner leurs points de vue sur le



sujet. Malheureusement, elles ont brillé par leur absence, aucune d'entre elles n'a accepté de nous recevoir à l'exception de l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne qui a répondu à notre demande par un courrier<sup>23</sup>. Cela aurait été intéressant d'avoir quelques points de vue des pays membres de l'UE présentant au Mali comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique pour que nous puissions aussi savoir ce qu'elles pensent de la situation des migrants expulsés dans leurs pays d'origine.

### **La Représentation de la CEDEAO au Mali**

Tout comme les pays de l'UE, la représentation de la CEDEAO a été sollicitée par l'équipe de l'AME pour donner son point de vue sur les conséquences des politiques européennes de migration dans les pays ouest africains. Nous ignorons les raisons pour lesquelles notre demande de rencontre n'a pas été répondue par contre nous sommes convaincu du rôle important que la CEDEAO est appelée à jouer dans le traitement de cette question migratoire.

En plus comme nous le verrons un peu plus devant, les PME ont des répercussions sur la libre circulation des personnes dans l'espace de la CEDEAO alors même que les différents pays membres sont parties prenantes aux protocoles et additionnels depuis 1979<sup>24</sup>.

Le Niger est à la fois un pays central dans le dispositif de lutte contre la migration dite illégale de l'UE et aussi un pays membre de la CEDEAO qui doit respecter ses engagements en laissant les citoyens de cet espace circuler librement. Il nous a semblé que ces deux positions sont difficiles à concilier efficacement, c'est-à-dire au profit des populations, car il est question pour l'UE de renforcer les contrôles au niveau des frontières pour bloquer les migrants alors que la CEDEAO prône la libre circulation. Nous espérons qu'il y aura d'autres opportunités avec la représentation de la CEDEAO au Mali pour débattre et échanger sur les conséquences des PME dans cet espace.

---

<sup>23</sup> Courrier en date du 15 août 2017 adressé à l'AME et disponible en annexe

<sup>24</sup> Protocole de libre circulation signé en 1971 par 15 pays membres de la CEDEAO